

**Assemblée générale**

Cinquantième session

37^e séance plénière

Lundi 23 octobre 1995, à 10 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Freitas do Amaral (Portugal)*La séance est ouverte à 10 h 10.***Point 29 de l'ordre du jour (suite)****Célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies****Réunion commémorative extraordinaire de l'Assemblée générale à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies**

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Ce matin, nous tenons la 3^e séance de la Réunion commémorative extraordinaire de l'Assemblée générale à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Avant de donner la parole au premier orateur, j'attire l'attention des Membres sur le rapport du Comité préparatoire du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, document A/50/48. Le projet de résolution qui figure au paragraphe 2 du rapport contient la Déclaration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Je me félicite qu'il nous ait été possible, hier de compléter nos travaux en temps opportun, et rappelle encore une fois à toutes les délégations que les déclarations sont limitées à cinq minutes.

Allocution de S. E. M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va d'abord entendre une allocution de S. E. M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda.

S. E. M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda, est escorté à la tribune.

Le Président Museveni (*interprétation de l'anglais*) : Après avoir constaté qu'il me serait impossible de donner lecture de ma déclaration dans les cinq minutes qui nous sont imparties, j'ai décidé de la résumer plutôt que d'enfreindre le règlement.

Premièrement, je tiens à informer l'Assemblée qu'il y a environ neuf mois, j'ai été invité à Buenos Aires pour prendre la parole dans le cadre d'un séminaire. Le sujet dont je devais parler était intitulé : «L'Afrique est-elle importante?» Cela signifie que, dans l'esprit de certains, la question se pose de savoir si l'Afrique est importante. Bien entendu, l'Afrique est importante. L'Afrique couvre une superficie de plus de 30 millions de kilomètres carrés. C'est le deuxième plus grand continent dans le monde, qui compte maintenant plus de 700 millions d'habitants. Il est donc évident que l'Afrique est importante.

Si certains se demandent pourquoi l'Afrique est importante c'est en raison de son retard économique et de celui

de sa population. Ce retard est dû en premier lieu à la structure même de la société. Après avoir récemment mené une étude, j'ai constaté qu'au Royaume-Uni, 52 % de la population appartient à la classe moyenne; que 46 % des habitants du Royaume-Uni font partie de la classe ouvrière qualifiée; et que 2 % de la population fait partie de ce qu'on appelle la classe supérieure, soit, je crois, de l'aristocratie.

Quelle est la situation en Ouganda? En Ouganda, 92 % des habitants sont des paysans. Les sociétés paysannes ont pour caractéristiques d'être communales et d'être basées sur une économie de subsistance. La classe moyenne constitue dans la société le groupe social le plus dynamique de l'histoire de l'humanité. Par conséquent, l'absence d'une classe moyenne en Ouganda — comme dans d'autres pays africains je suppose — est la source de nombreux problèmes propres à l'Afrique.

D'où vient cette distorsion sociale? Comment expliquer qu'au Royaume-Uni 52 % des habitants appartiennent à la classe moyenne et que la classe paysanne n'existe pas? Il n'y a plus de paysans en Europe. Il y en avait il y a 300 ans. Au moment de la Révolution française, la classe paysanne prédominait en Europe. Qu'est-il arrivé? Comment se fait-il que la classe paysanne ait disparu en Europe et qu'elle prédomine en Afrique? Pourquoi?

Le principal coupable, c'est le colonialisme, car le colonialisme a mis un frein à l'émergence de la classe moyenne. En effet, la classe moyenne est un groupe aux intérêts cosmopolites. Elle est constituée de personnes qui pensent au monde entier parce qu'il s'agit d'hommes d'affaires. Ils veulent faire des affaires dans le monde entier. Par conséquent, faute de posséder une classe moyenne, l'Afrique est dépourvue de l'esprit d'entreprise et d'idées cosmopolites.

Que pouvons-nous faire pour corriger la situation? Il y a cinq points qui intéressent l'Ouganda. Premièrement, une administration démocratique — pour avoir une démocratie; deuxièmement, une économie libéralisée, qui favorise les affaires; troisièmement, une éducation universelle et obligatoire — chacun doit aller à l'école, qu'il le veuille ou non; quatrièmement, une expansion des infrastructures — en particulier les routes et l'énergie, afin que ceux qui font des affaires disposent des moyens d'acheminer leurs produits vers les marchés; et, cinquièmement, une intégration régionale — c'est-à-dire une intégration des marchés, nul ne pouvant produire s'il n'y a pas de marchés pour absorber sa production.

Ce sont là les cinq points que l'Ouganda propose pour éliminer le goulot d'étranglement qui prive une société de la force moderne qui est à l'origine du développement dans d'autres régions, à savoir une classe moyenne.

J'ai entendu dire qu'outre le fait qu'ils se demandent si l'Afrique est importante, les gens s'inquiètent de voir que l'Afrique est marginalisée. Lorsque je demande : «Que voulez-vous dire en mentionnant que l'Afrique est en voie d'être marginalisée?», on me répond que l'Europe néglige l'Afrique. Cela ne m'inquiète pas. L'Afrique se développera, que l'Europe la néglige ou non. J'estime que notre développement ne dépend pas de l'attention que nous prodigue l'Europe. Il importe peu que nous soyons oubliés ou marginalisés, mais si les Membres lisent ma courte déclaration, ils verront qu'il est essentiel que l'Afrique règle ces problèmes d'étranglement et les facteurs endogènes — les facteurs internes qui ont empêché l'Afrique de se développer. Les facteurs exogènes, ceux qui nous viennent de l'extérieur, sont secondaires et non primaires.

Même si nous recevons de l'aide de l'Ouest, aucun développement ne sera possible tant que ces goulots d'étranglement internes et ces facteurs endogènes n'auront pas été éliminés de nos pays. Par contre, même si aucune aide ne nous est fournie, il est certain que nous nous développerons si nous arrivons à éliminer ces obstacles endogènes.

Est-ce à dire que l'Europe ne doit pas nous aider? Premièrement, les Européens ont des dettes envers nous. Ils sont la source de beaucoup de nos problèmes. Ils sont venus piller nos économies. Ils ont utilisé nos économies pour renforcer les leurs; et l'Europe a donc moralement le devoir de nous aider, ne serait-ce que pour réparer ses erreurs passées.

Mais l'Ouganda saura se développer; la responsabilité nous en incombe et peu importe qu'ils nous aident ou non. C'est pourquoi nous avons combattu pour notre liberté. Nous avons maintenant notre liberté, et nous saurons nous développer d'une façon ou d'une autre.

J'en viens maintenant à la question de l'ONU. Je félicite l'ONU d'avoir maintenu la paix pendant les 50 dernières années mais elle l'a fait sans en avoir les ressources. J'invite donc les États qui sont en retard dans le règlement de leurs contributions à l'ONU à se mettre à jour. En examinant la liste, j'ai constaté que l'Ouganda ne faisait pas si mauvaise figure eu égard au paiement de sa contribution à l'ONU, mais il est important que les États les plus puissants versent ce qu'ils doivent aux Nations Unies.

Cependant, j'ai relevé un problème dans les programmes des Nations Unies. Les circonstances exigeant l'intervention de l'ONU ne semblent pas être clairement définies.

S'agissant d'Haïti, il était facile pour les États-Unis de venir et soutenir les autorités légitimes assumant le pouvoir. Mais lorsque les Nations Unies sont allées en Somalie, qui était la force légale et qui était la force illégale là-bas? Pour autant que je sache, tous les groupes en Somalie étaient illégaux. Il y avait des groupes apparus après une explosion due à de longues périodes de refus d'accorder ses droits au peuple. Dans une telle situation, qui est bon et qui est mauvais? Nous devons être très prudents à cet égard.

C'est pourquoi, dans une telle situation, je me concentrerai plutôt sur la réconciliation, qui amènerait un gouvernement intérimaire. Puis l'on pourrait avoir des élections en vue de rétablir la légitimité, et ensuite on pourrait soutenir la force légitime. Mais venir simplement comme nous l'avons fait en Somalie me semble avoir été une erreur dès le début. Nous sommes venus et avons essayé de prendre position avec l'un des groupes alors que tous les groupes, en fait, étaient illégitimes.

Dans d'autres situations, nous avons eu des élections sur la base d'«une personne, une voix». C'est un bon début. Mais nous devons être très prudents car si le principe d'«une personne, une voix» se pratique sur une base sectaire, alors il y aura un gouvernement majoritaire qui ne sera pas nécessairement un gouvernement national, mais un gouvernement d'une seule composante. Et si vous le soutenez simplement sans examiner en détail les problèmes, vous pouvez vous apercevoir que vous êtes en train de soutenir une majorité sectaire monopolisant le pouvoir. Là, je pense qu'il faut une certaine souplesse.

C'est pourquoi un des remèdes que nous avons appliqués en Ouganda est d'avoir toujours un gouvernement de large base. En Ouganda, nous ne croyons pas au principe du gagnant prenant tout. Notre pays a été déchiré par des criminels comme Idi Amin, mais lorsque nous sommes arrivés, nous avons pu réunifier notre pays en recourant à la formule «tous au pouvoir» au lieu de «certains au pouvoir et d'autres exclus».

Chacun a dû avoir entendu parler de la mauvaise situation au Rwanda. L'Ouganda a connu les mêmes souffrances. Lorsque de tels problèmes surgissent en Afrique, je suis sûr que de nombreuses personnes en Europe pensent que c'est de la «barbarie africaine». Lorsqu'ils voient des enfants et des femmes massacrés, je pense que des gens

dans le monde considèrent que c'est de la «barbarie africaine». Mais je voudrais dire que ce n'est pas le cas. Avant le colonialisme, nous avions des guerres tribales. Je peux dire qu'en dépit de ces guerres, les femmes, les enfants et les prisonniers n'étaient jamais tués. Les Africains ne tuent pas de femmes. Lorsqu'il y a trop de femmes, on les épouse : on peut avoir quatre, cinq, six épouses. On ne les tue pas. Je n'ai jamais vu un Africain tuer une femme. Donc ce phénomène de tuer des femmes et des enfants n'est pas de la «barbarie africaine». C'est un autre genre de barbarie : une barbarie créée par la rencontre de certains étrangers s'ingérant dans nos affaires avec certains traîtres locaux. Ce sont eux qui tuent les femmes, les enfants et les prisonniers. Les Africains ne tuent pas les femmes et les enfants.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République de l'Ouganda de sa déclaration.

S. E. M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. Sir Ketumile Masire, Président de la République du Botswana

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. Sir Ketumile Masire, Président de la République du Botswana.

S. E. Sir Ketumile Masire, Président de la République du Botswana, est escorté à la tribune.

Le Président Masire (*interprétation de l'anglais*) : Le Botswana félicite le Portugal pour son accession à la présidence de l'Assemblée générale à l'occasion de sa cinquantième session. Nous saluons le Secrétaire général pour sa direction exemplaire des Nations Unies en cette phase décisive de leur histoire.

La présence de tant de dirigeants du monde à New York témoigne du succès de l'Organisation durant son demi-siècle d'existence. Pour le Botswana et l'Afrique, c'est un moment particulièrement historique. Lorsque l'Organisation fut créée à San Francisco en 1945, seuls quatre pays africains furent en mesure d'adhérer en tant que pays indépendants à la Déclaration des Nations Unies. Le reste du continent était encore sous domination coloniale.

Aujourd'hui, l'Organisation des Nations Unies compte 53 États africains parmi ses 185 États Membres. À l'occasion du cinquantième anniversaire de l'ONU, le

Botswana rend un chaleureux hommage à une grande Organisation qui a marqué la vie de millions de personnes à travers le monde.

L'Organisation des Nations Unies nous a beaucoup servis. Des petits États tels que le mien ont trouvé en l'ONU une instance vitale de négociation collective. Elle a contribué au renforcement de la coopération internationale en réglant des problèmes économiques, sociaux, culturels et humanitaires. C'est un centre d'harmonisation des actions des nations pour aboutir à ces objectifs communs. C'est pourquoi nous pensons que nous avons besoin d'un Conseil de sécurité plus équilibré et plus efficace pour agir en tant qu'instrument collectif dans la poursuite et la protection de ces objectifs communs.

L'importance de l'Afrique pour le monde est pleinement reconnue. Récemment, nous avons vu la communauté internationale, par le biais des Nations Unies, obtenir divers succès dans le maintien de la paix et le rétablissement de la paix en Afrique. Dans notre sous-région, le Mozambique a été tiré des affres d'une guerre monstrueuse, l'Afrique du Sud a été libérée du mal de l'apartheid, la Namibie est aujourd'hui indépendante, et en Angola, le processus de paix est entré dans une phase prometteuse.

Une des dates historiques de la dernière session de l'Assemblée générale a été le retour de l'Afrique du Sud dans le concert des nations libres et civilisées en tant que pays démocratique et non racial. Il est difficile de comprendre comment un racisme institutionnalisé a pu exister aussi longtemps après la victoire de la démocratie sur le nazisme et le fascisme.

Il est heureux qu'en Afrique occidentale, le Libéria progresse lentement vers la paix après six années de conflit sanglant. Ailleurs en Afrique, nous avons vu des tragédies aux proportions considérables. L'an dernier encore, le peuple rwandais a été victime d'un génocide. La Somalie est toujours dans une situation tragique, apparemment loin des préoccupations du monde. La Sierra Leone continue de vivre une grave guerre civile. Ce sont là des situations douloureuses et préoccupantes pour les gouvernements et les peuples africains.

Alors qu'il est évident que l'Afrique a besoin de renforcer sa capacité de prévoir, prévenir et maîtriser des situations de conflit, il reste que les Nations Unies ont la responsabilité première du maintien de la paix et de la sécurité internationales. L'Organisation de l'unité africaine

est prête à assumer son rôle tel que prévu par les Articles 52 et 53 de la Charte des Nations Unies.

Au nom de mon pays et de mon peuple, je réaffirme notre conviction authentique dans la Charte de notre Organisation des Nations Unies.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République du Botswana de sa déclaration.

S. E. Sir Ketumile Masire, Président de la République du Botswana, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. le Maréchal Mobutu Sese Seko, Président de la République du Zaïre

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. le Maréchal Mobutu Sese Seko, Président de la République du Zaïre.

S. E. le Maréchal Mobutu Sese Seko, Président de la République du Zaïre, est escorté à la tribune.

Le Président Mobutu Sese Seko : C'est un insigne honneur pour moi et pour le Zaïre, mon pays, de prendre, une fois de plus, la parole devant cette auguste Assemblée générale des Nations Unies au moment où nous célébrons le cinquantième anniversaire de la fondation de l'Organisation des Nations Unies.

Qu'il me soit permis, avant toute chose, de féliciter chaleureusement un homme qui, à lui seul, constitue un symbole, d'une part, de l'universalisme de l'ONU et, d'autre part, d'une Afrique arrivée à maturité au point de marquer d'une empreinte indélébile l'Organisation des Nations Unies en lui faisant don d'un de ses meilleurs talents. J'ai cité le Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, digne fils dont l'Afrique est particulièrement fière et qui s'acquitte avec compétence et abnégation de la lourde et délicate mission qui est la sienne.

Monsieur le Président, en ma qualité de Vice-Doyen des chefs d'État africains, je tiens, au nom de mes collègues et des peuples d'Afrique, à vous féliciter cordialement pour l'honneur que la communauté internationale vous a fait en vous confiant la présidence de cette session ordinaire qui coïncide avec le cinquantième anniversaire de notre Organisation.

Pour nous, Africains, les Nations Unies sont, en premier lieu, synonymes de dignité et de liberté retrouvées. Le drapeau de l'ONU représente avant tout l'emblème universel de la décolonisation des États du continent. En effet, les membres de l'Assemblée se souviendront que, lorsque la Charte fondant l'Organisation fut signée à San Francisco, seuls huit pays africains figuraient parmi les 51 premiers États qui ont été admis. De 1960 à 1990, c'est-à-dire de la proclamation des premières indépendances à celle de la Namibie, tous les autres États africains ont progressivement conquis leur siège au sein de l'ONU.

Comme toute entreprise humaine, les Nations Unies sont loin d'avoir atteint la perfection. Tribune de concertation et de débats, instrument de prévention et de gestion des conflits, instance garante du droit international et de l'intégrité des États, elles demeurent le seul carrefour mondial où chaque peuple peut faire entendre sa voix.

Ce privilège, qui loge à la même enseigne grands et petits au sein des Nations Unies, a fortement marqué les liens entre mon pays, le Zaïre, et l'Organisation. À cet égard, je me limiterai à rappeler seulement deux dates symboles de ces relations. Tout d'abord, la date du 20 septembre 1960, qui consacre l'admission du Zaïre au sein de l'Organisation, en même temps d'ailleurs que 12 autres États frères du continent.

La seconde date est celle du 14 juillet 1960 lorsque, répondant à l'appel du Premier Ministre Patrice Lumumba, le Conseil de sécurité autorisa la mise en place d'une opération d'assistance militaire et civile dans mon pays alors confronté aux soubresauts d'un conflit armé, au cours duquel le Secrétaire général de l'ONU, M. Dag Hammarskjöld, en mission de paix au Zaïre, a trouvé la mort sur le sol africain.

Les Nations Unies peuvent, certes, décevoir nos attentes. Elles connaissent parfois des situations d'échec. Cependant, le Zaïre estime qu'un tel constat doit en priorité inciter les États Membres à rechercher davantage de cohésion en amont, en particulier sur le plan régional, comme nous y invite l'Article 52 de la Charte de l'Organisation.

Pour restaurer la paix et la stabilité en Afrique, l'ONU doit faire sienne l'option levée depuis 1963 par les pères fondateurs de l'Organisation de l'unité africaine, c'est-à-dire l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation. La traduction politique de ce principe réside dans la sauvegarde des États multiethniques à l'intérieur desquels les droits des minorités sont garantis.

Il est souhaitable, au regard de la nouvelle configuration du monde, que l'adaptation des Nations Unies se fasse au niveau de tous ses organes, y compris le Conseil de sécurité.

Les vainqueurs de la dernière guerre mondiale avaient conçu le Conseil de sécurité comme un organe au sein duquel devaient prévaloir leurs points de vue. Si à cette époque-là la géopolitique pouvait justifier cet état de fait, aujourd'hui force est de reconnaître qu'au regard de la nouvelle donne internationale et du rôle attendu de l'ONU, la mise à l'écart de l'Afrique et de certaines puissances n'a plus de raison d'être et apparaît comme une injustice intolérable. Dès lors, la révision de la représentation permanente au sein du Conseil de sécurité s'avère une exigence logique et nécessaire au fonctionnement harmonieux du système des Nations Unies. En cette circonstance particulière de l'histoire de notre Organisation, une décision courageuse de la communauté internationale allant dans ce sens ne pourra que conforter le rôle de l'ONU et restera à jamais gravée dans les annales de notre Organisation pour le plus grand bien des générations présentes et futures.

Dans le texte de mon discours que j'ai déposé au Secrétariat, j'ai fait le tour d'horizon complet des grands problèmes de l'heure touchant le Zaïre, l'Afrique et le monde. J'insiste plus particulièrement sur la nécessité du respect de la souveraineté des États Membres et attire l'attention de notre Organisation sur l'apparition d'un phénomène dangereux cyniquement appelé droit d'ingérence; j'attire l'attention des Nations Unies sur le drame que représente aujourd'hui le phénomène des réfugiés et réitère la proposition faite au Sommet de Copenhague sur l'organisation d'une conférence mondiale sur les réfugiés.

Enfin, je ne pouvais passer sous silence le douloureux problème du Rwanda et du Burundi qui menace dangereusement la paix, la stabilité et le développement de toute la région centrale et orientale de l'Afrique. Des initiatives sont en cours pour trouver des solutions rapides à ce drame. Ces initiatives méritent l'attention et l'appui de la communauté internationale. Compte tenu de la situation qui prévaut actuellement dans mon pays, je m'étends longuement sur les voies et moyens d'y mettre fin. C'est pourquoi j'invite la communauté internationale à soutenir nos efforts en vue d'une organisation rapide d'élections libres, démocratiques et transparentes.

Au seuil du deuxième cinquantenaire des Nations Unies, à la veille du troisième millénaire, l'affirmation de la paix, la cohésion entre les peuples doivent plus que jamais constituer le premier héritage à léguer aux géné-

rations futures. Plus que jamais, il appartient aux Nations Unies d'être le garant et le dépositaire de cet héritage.

En ce qui concerne plus particulièrement l'Afrique, avec ses mosaïques de communautés ethniques, avec son décalage économique, avec ses handicaps sociaux, j'affirme qu'à l'intérieur, tout comme à l'extérieur du continent, nous devons faire de la solidarité, de la sécurité et du développement les thèmes de ralliement et un fer de lance du combat contre la discorde et l'injustice dans le monde.

Le Président : Je remercie le Président de la République du Zaïre de sa déclaration.

S. E. le Maréchal Mobutu Sese Seko, Président de la République du Zaïre, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Nelson Mandela, Président de la République d'Afrique du Sud

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Nelson Mandela, Président de la République d'Afrique du Sud.

S. E. M. Nelson Mandela, Président de la République d'Afrique du Sud, est escorté à la tribune.

Le Président Mandela (*interprétation de l'anglais*) : Lorsque d'éminents dirigeants se sont réunis il y a un demi-siècle pour tourner la page sur une guerre qui avait dressé l'humanité contre elle-même les ruines et la fumée des feux qui s'éteignaient étaient le monument à ce qui n'aurait pas dû être.

Cinquante ans après la formation des Nations Unies, nous nous réunissons pour affirmer notre attachement à l'idéal des fondateurs et au désir commun d'améliorer la vie de tous les êtres humains. Le défi qui nous provoque, comme un appel de clairon, nous qui nous définissons comme «personnes d'État», c'est d'oser penser que notre raison d'être, ce sont les êtres humains : l'homme et la femme de la rue dont on parle tant. Ceux-ci — les pauvres, les affamés, les victimes de tyrans mesquins, les objectifs visés par la politique — exigent un changement. Le défi que nous devons relever, c'est de veiller à ce que tous jouissent des mêmes droits, et que nul ne soit tourmenté parce qu'il est né différent, a des opinions politiques contraires, ou prie Dieu d'une manière différente.

Nous venons d'Afrique, et d'Afrique du Sud, en cette occasion historique, pour rendre hommage à cet idéal

fondateur et remercier l'ONU d'avoir défié avec nous un système qui définissait d'autres êtres humains comme des êtres inférieurs. Les jeunes, auxquels nous avons adressé l'essentiel de notre campagne de sensibilisation en ce cinquantième anniversaire, devraient s'émerveiller de la noblesse de nos intentions. Mais ils peuvent également se demander pourquoi la pauvreté accable encore la plus grande partie du globe; pourquoi les guerres continuent de faire rage; et pourquoi de nombreux individus qui détiennent le pouvoir et jouissent des privilèges continuent de préconiser des philosophies égoïstes qui affirment de façon terrifiante : «Ce n'est pas à moi à m'occuper de mon frère». Car personne, au nord comme au sud, ne peut échapper à la froide réalité, à savoir que nous ne sommes qu'une seule humanité.

À la fin de la guerre froide, les pauvres avaient espéré que l'humanité tout entière engrangerait un dividende de la paix, permettant à l'Organisation de répondre à une attente qui avait motivé sa création. Et ils font appel à nous aujourd'hui pour assurer leur sécurité, non seulement dans la paix, mais également dans la prospérité.

Les circonstances nouvelles du monde ne permettent ni de continuer à partager injustement les ressources, ni de continuer à partager injustement le pouvoir de décision qui va de pair au sein même de cette Organisation. En effet, l'ONU doit réévaluer son rôle, redéfinir son image et refondre ses structures. Elle devrait véritablement refléter la diversité de notre univers et assurer l'équité entre les nations dans l'exercice du pouvoir à l'intérieur du système des relations internationales en général, et du Conseil de sécurité en particulier.

Nous soulevons cette question pour exprimer le principe fondamental selon lequel l'ordre du jour du prochain siècle et le programme d'action nécessaire pour le promouvoir ne peuvent être fidèles aux objectifs de cette Organisation que dans la mesure où ils sont formulés par nous tous. Nous devons, sans retard, constituer un nouveau leadership pour l'ère nouvelle et faire briller le soleil dans les coeurs de milliards d'êtres humains, y compris les femmes, les handicapés et les enfants.

Nous pouvons être tentés dans certaines circonstances de céder aux pressions de la *realpolitik*. Cependant, comme les fondateurs, nous avons la tâche de faire en sorte que les actes coïncident avec les paroles. Mais nous sommes dans une autre situation qu'eux, en ce sens que nous rencontrons moins d'obstacles et que nous nous trouvons dans des conditions plus propices.

Alors que l'ONU arrive à maturité et va entrer dans le nouveau millénaire, elle est appelée à faciliter la naissance d'un nouvel ordre mondial de paix, de démocratie et de prospérité pour tous. Ainsi nous pouvons honorer la mémoire de ceux qui ont péri dans la poursuite de l'idéal fondateur et protéger les générations futures du fléau de la guerre, de la faim, de la maladie, de l'ignorance et de la dégradation de l'environnement.

Le moment d'agir est venu.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de l'Afrique du Sud de sa déclaration.

S. E. M. Nelson Mandela, Président de la République d'Afrique du Sud, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Jacques Chirac, Président de la République française

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Jacques Chirac, Président de la République française.

S. E. M. Jacques Chirac, Président de la République française, est escorté à la tribune.

Le Président Chirac : Le monde a besoin des Nations Unies.

Cinquante ans après leur création, alors que certains s'interrogent et doutent, je veux exprimer ici la confiance de la France dans notre Organisation et l'estime qu'elle porte à son Secrétaire général.

Confiance et donc engagement. La France a toujours été au premier rang pour rechercher les solutions de paix aux crises de notre temps : du Cambodge à la Bosnie, elle est devenue le premier contributeur de troupes des Nations Unies.

Engagement aussi dans la recherche d'un véritable désarmement. Nul ne conteste le rôle de la France dans les négociations sur l'interdiction des armes chimiques, l'élimination des mines antipersonnel ou la reconduction indéfinie du Traité sur la non-prolifération. Que nul ne doute de sa détermination à assurer, en 1996, le succès de la négociation sur l'interdiction définitive, complète et vérifiable des essais nucléaires : la première, elle s'est prononcée en faveur de l'option zéro. Je confirme aujourd'hui la décision de la France de signer, dès la fin de son ultime série d'essais au

printemps prochain, les protocoles du Traité de Rarotonga établissant une zone dénucléarisée dans le Pacifique Sud.

Engagement aussi dans l'affirmation, au sein des Nations Unies, d'une conscience universelle, traduite en instruments juridiques et en programmes d'action. C'est dans le champ immense des droits de l'homme et de la solidarité entre les peuples que notre Organisation marque le mieux son caractère irremplaçable.

En 50 ans, le monde a changé. Depuis six ans, il vit une mutation périlleuse mais aussi porteuse d'espoirs. Aidons les Nations Unies à s'adapter à ce monde nouveau et à y jouer efficacement leur rôle.

Rendons plus représentatif le Conseil de sécurité en élargissant le cercle de ses membres permanents à l'Allemagne, au Japon et à quelques grands États du Sud. Tirons les leçons de nos succès comme de nos échecs, en développant la diplomatie préventive au niveau régional, mais aussi les capacités de réaction rapide de notre Organisation dans les domaines humanitaire et militaire.

Engageons ensemble une vraie réflexion sur les institutions multilatérales d'aide au développement : Banque mondiale, Fonds monétaire, institutions et programmes des Nations Unies. La France, qui présidera en 1996 le G-7, fera de l'efficacité de l'aide au développement un thème majeur du sommet de Lyon.

Le monde a changé. Le tiers monde aussi. Prenons en compte la différenciation qui s'est progressivement accentuée entre les pays à forte croissance qui attirent les investissements étrangers et ceux qui demeurent en difficulté et risquent d'être marginalisés. Le combat contre l'exclusion doit être mené aussi sur le plan international. Concentrons sur les pays les moins avancés, notamment les pays africains, une part accrue des aides bilatérales et multilatérales. Aujourd'hui, chacun le voit, l'Afrique progresse. Nous devons l'aider tous à réussir.

Traitons mieux les problèmes qui se sont aggravés : mouvements de population, atteintes à l'environnement, grandes endémies, drogue. Sans négliger l'aide d'urgence, sachons mettre à nouveau l'accent sur la recherche de solutions à long terme en donnant une place centrale aux politiques structurelles et à leur financement.

Concentration de l'aide publique vers les pays les moins avancés, recentrage sur les politiques à long terme : tels sont les deux axes autour desquels doivent s'articuler les adaptations nécessaires.

Accroître l'efficacité de l'aide au développement impose de conduire ces réformes avec l'ensemble des acteurs, multilatéraux et bilatéraux, publics et privés. Nous ne réussirons que si nous sommes ambitieux, déterminés, mais d'abord rassemblés dans une démarche globale et cohérente.

Les propositions que la France présente aujourd'hui, et qui figurent dans mon discours tel qu'il est distribué, seront développées au cours des prochains mois, à l'ONU comme auprès de tous nos partenaires : notamment ceux de l'Union européenne et ceux du G-7, ceux de la francophonie et ceux qui émergent comme autant de pôles du monde de demain. Car c'est un vrai consensus sur une nouvelle approche que nous devons bâtir ensemble.

Cinquante ans après sa rédaction, les objectifs de notre Charte conservent toute leur actualité : la paix et le désarmement, la démocratie et le développement, la promotion des droits de l'homme et la lutte contre les grands fléaux qui le menacent. En 50 ans, un corps de valeurs communes s'est progressivement imposé grâce aux Nations Unies.

Il nous faut aujourd'hui concentrer nos efforts sur l'adaptation de notre Organisation et sur sa rénovation, et d'abord lui donner les moyens de fonctionner. La tentation du désengagement menace l'existence même des Nations Unies. Il n'est pas acceptable que de nombreux pays, et notamment le premier d'entre eux, en laissant s'accumuler les arriérés, conduisent à la faillite d'une Organisation dont les chefs d'État et de gouvernement de la terre entière, dans un mouvement sans précédent, sont venus affirmer ici, en ce jour anniversaire, le caractère irremplaçable.

Le monde a besoin de solidarité : oui, il a besoin des Nations Unies!

Le Président : Je remercie le Président de la République française de sa déclaration.

S. E. M. Jacques Chirac, Président de la République française, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Thomas Klestil, Président fédéral de la République d'Autriche

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Thomas Klestil, Président fédéral de la République d'Autriche.

S. E. M. Thomas Klestil, Président fédéral de la République d'Autriche, est escorté à la tribune.

Le Président Klestil (*interprétation de l'anglais*) : Le cinquantième anniversaire des Nations Unies est caractérisé par une contradiction fascinante et agaçante tout à la fois. Nombreux sont les États Membres des Nations Unies pour lesquels cet anniversaire est célébré à l'un des moments les plus difficiles de l'histoire de l'Organisation. La crise est à l'ordre du jour. En même temps, jamais auparavant autant de chefs d'État et de gouvernement n'ont été réunis et jamais auparavant autant d'êtres humains, qui nous regardent aux quatre coins du monde, n'ont été convaincus que les Nations Unies étaient indispensables à la survie même de l'humanité.

Depuis le tout début de son existence, l'Organisation des Nations Unies a été déchirée entre l'idéalisme et la politique du pouvoir, entre la solidarité et l'égoïsme. Elle a toujours été le miroir de la situation mondiale tout en étant davantage que la somme des intérêts nationaux. La contradiction la plus criante existait déjà au moment de sa création. On voulait en faire un concert des nations, mais la Charte commence par les mots : «Nous, peuples...»!

L'histoire des Nations Unies est une perpétuelle tentative de rapprochement de l'Organisation mondiale des peuples pour en faire une véritable communauté de l'humanité. À l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation, les Membres des Nations Unies rassemblés ici aujourd'hui sentent plus que jamais le besoin de transcender les limites de l'État-nation.

L'expérience du premier demi-siècle de notre Organisation a montré à maintes et maintes reprises que les peuples sont en avance sur leurs gouvernements. Les problèmes brûlants qui se posent à l'aube du XXI^e siècle — environnement, développement, droits de l'homme, croissance démographique — nous forcent à aller au-delà de nos méthodes traditionnelles de coopération et de gestion internationales des crises. Autrement dit, le moment est venu de prendre un nouveau départ.

En tant qu'instrument unique d'action planétaire, les Nations Unies doivent évoluer rapidement. Le rôle primordial de l'Organisation est d'être ouverte : ouverte aux réalités nouvelles dans un monde complexe; ouverte aux aspirations culturelles et sociales; et ouverte à un changement radical de ses modèles. Les profondes transformations de notre temps, le pouvoir et l'importance qu'acquiert rapidement des acteurs autres que les États — comme par exemple les médias, les groupes religieux et les milieux

d'affaires — et le rôle sans cesse croissant de la société civile exigent une coopération internationale d'une dimension nouvelle.

Où que puisse nous mener ce processus de réforme, nous ne devons jamais oublier que la création de l'Organisation des Nations Unies, il y a 50 ans, a été une profession de foi et que sa régénération doit l'être également. Il y a, toutefois, une différence sensible : la foi que nous plaçons aujourd'hui dans l'ONU ne se fonde pas seulement sur des valeurs et des principes que nous partageons tous, mais aussi sur les acquis d'un demi-siècle de réalisations remarquables, — comme, évidemment, sur de nombreux échecs.

Nous pouvons, et nous devons, tirer les leçons des tragédies qui se sont produites et qui continuent de se produire dans de nombreuses parties du monde. Nous devons faire comprendre que pas un seul pays ne doit pouvoir se cacher derrière le rempart de la souveraineté et du silence lorsque les droits de l'homme sont violés, et qu'aucun crime contre l'humanité ne doit rester impuni.

Plus nous sommes prêts à mettre en commun notre souveraineté — et l'Union européenne est une illustration remarquable de cette évolution —, mieux nous réaliserons ces objectifs. Et plus les nations s'uniront, mieux cela vaudra pour la sécurité nationale et humaine.

Une unité croissante, pour qu'elle soit durable, exige l'élimination de la misère, de la pauvreté et de l'injustice sociale, et l'égalité des chances pour tous. Seule une organisation mondiale forte sera à même de relever ces défis.

Il n'est pas de meilleure façon de célébrer la fondation de notre Organisation que de la rendre efficace et financièrement viable. Il est extrêmement urgent que nous reconnaissons la nécessité d'une réforme, et il est crucial que nous agissions promptement et avec détermination. Pour ce faire, nous avons besoin de faire preuve de volonté politique et de détermination; nous avons besoin d'un système des Nations Unies qui soit universel et compétitif; et nous devons lui en fournir les moyens financiers.

Tous les États Membres doivent s'acquitter de l'obligation qui leur incombe en vertu du droit international de contribuer aux dépenses de l'Organisation. Les fonds que nous consacrons au maintien de la paix, à la diplomatie préventive, à la réinstallation des réfugiés et à la surveillance des droits de l'homme nous aident à prévenir des catastrophes futures dont les coûts seraient beaucoup plus importants.

Mon pays, l'Autriche, est l'un des trois sièges de l'Organisation des Nations Unies. De Vienne, l'Organisation mondiale lutte contre l'abus des drogues et la criminalité organisée, contrôle l'énergie nucléaire et contribue au développement des personnes dans le besoin. Nous sommes fiers que notre pays soit l'hôte d'activités de l'ONU si importantes.

Nous sommes prêts à nous associer aux autres pour préparer notre Organisation à entrer dans une ère nouvelle sur cette planète. Nous sommes convaincus que sous votre direction, Monsieur le Président, et avec l'énergie inlassable de notre Secrétaire général, cette réunion imprimera un élan décisif à cette entreprise. L'histoire et l'avenir sont du côté de l'Organisation des Nations Unies.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président fédéral de la République d'Autriche de son intervention.

S. E. M. Thomas Klestil, Président fédéral de la République d'Autriche, est escorté de la tribune

Allocution de S. E. M. Constantinos Stephanopoulos, Président de la République hellénique

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Constantinos Stephanopoulos, Président de la République hellénique.

S. E. M. Constantinos Stephanopoulos, Président de la République hellénique, est escorté à la tribune.

Le Président Stephanopoulos : Je garde toujours vivant le souvenir de la fondation, il y a 50 ans, de l'Organisation des Nations Unies. C'est un événement qui avait fait une forte impression sur nous tous, et nous mettions bien des espoirs dans la nouvelle Organisation internationale qui succédait à la Société des Nations.

Mon pays, la Grèce, sortait détruit et ensanglanté de la guerre et de la triple occupation ennemie qui s'en était suivie, et son peuple voulait envisager l'avenir avec optimisme et avec la certitude qu'une ère nouvelle allait se lever pour lui et l'humanité entière. On voulait croire que l'époque des guerres, des bombardements, des exécutions, des famines et autres malheurs et misères dus aux hommes était révolue. Les grandes puissances avaient pris des décisions fermes et définitives. La sécurité et la paix allaient enfin prévaloir, la démocratie allait régir le destin des

nations et la nouvelle Organisation internationale allait régler les différends qui pourraient surgir entre elles.

L'ONU, par son autorité, ferait prévaloir dans le monde entier les principes du droit international et le respect des droits de l'homme qui devaient faire l'objet d'une Déclaration universelle. Elle contribuerait aussi au développement économique et à la coopération entre les peuples et prendrait toutes les mesures qui s'avéreraient nécessaires afin de ne pas tomber dans les erreurs du passé et éviter ainsi les faiblesses de la Société des Nations. Que d'espoirs ne nourrissons-nous alors!

Depuis ce temps-là, 50 ans se sont écoulés et nous voilà devenus plus réalistes. Les guerres n'ont pas cessé, ni les crimes dont elles s'accompagnent et les malheurs des peuples qui s'ensuivent. Les normes internationales, dépourvues qu'elles sont de pouvoir exécutoire, s'avèrent incapables de s'imposer et les principes démocratiques ainsi que les droits de l'homme sont bien souvent délibérément ignorés pour faire place aux intérêts et aux opportunités.

Mais alors, pourra-t-on se demander, n'a-t-on rien fait pendant ces 50 ans? Non, ce serait faux de l'affirmer, car bien des choses au contraire ont été réalisées, quoique pas autant qu'on l'aurait espéré.

Le but principal, qui était de préserver les nouvelles générations du fléau de la guerre, a été partiellement atteint. Grâce à ce qu'on a appelé l'équilibre de la terreur entre les puissances, mais grâce aussi à l'existence de l'Organisation des Nations Unies, on a pu éviter que la guerre froide ne se mue en un nouveau conflit mondial. L'Organisation des Nations Unies a toujours été une tribune de discussion et de conciliation et a pu adopter d'importantes résolutions qui ne sont pas toutes restées lettre morte, bien au contraire.

Il n'en reste pas moins qu'on n'a pas pu éviter les guerres régionales qui n'ont cessé d'éclater un peu partout dans le monde. Il est vrai que la responsabilité n'en incombe pas à l'ONU, qui n'avait pas, et n'a toujours pas, la possibilité de faire appliquer ses propres résolutions si les grandes puissances ne se mettent pas d'accord et ne lui en donnent pas les moyens nécessaires. Cela dit, on pourrait peut-être remarquer que l'Organisation a manqué de fermeté dans l'application des décisions justes qu'elle avait prises. Or, persister dans ses résolutions aurait constitué une forte pression morale d'une efficacité d'autant plus grande que l'Organisation aurait persévéré avec constance et fermeté dans son attitude.

Chypre est un exemple frappant de l'incapacité de l'Organisation de condamner de façon décisive et ferme un acte d'agression militaire qui a été suivi d'une occupation qui se prolonge toujours. Les résolutions initiales du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale n'ont pas été appliquées et on en est arrivé à tolérer une occupation militaire qui dure depuis plus de 20 ans.

On doit condamner de la façon la plus absolue et la plus ferme non seulement l'usage de la force, mais aussi la menace de son utilisation, qui constitue elle aussi une transgression flagrante des principes de la Charte des Nations Unies. Malheureusement, de tels cas se sont produits encore récemment. Je me réfère, ce disant, à la menace de guerre qu'un État Membre, par une décision de son Assemblée nationale, a adressée à la Grèce pour le cas où elle appliquerait les dispositions de la Convention du droit de la mer. Ce qui en l'occurrence est tout à fait étonnant et inadmissible, c'est que cette menace a été formulée non pas pour parer un acte illégal, mais pour prévenir un acte parfaitement légitime.

Plus efficaces ont été les efforts déployés par l'ONU pour le développement économique et la coopération entre les peuples, efforts qui dans bien des cas ont été couronnés de succès. Il faut aussi inscrire à l'actif des Nations Unies leur ferme proclamation de la nécessité de respecter et de protéger les droits de l'homme, qui, grâce à la politique suivie par l'Organisation des Nations Unies, se voient reconnus et respectés même dans des pays où ils étaient précédemment violés de façon flagrante. Sans doute reste-t-il encore beaucoup à faire même dans ce domaine.

Le renforcement de l'efficacité de l'ONU profiterait à l'ensemble des membres de la communauté internationale, qui agiraient alors dans le cadre d'un système où seraient pleinement respectés les lois et les principes du droit international et où ne saurait prévaloir le droit du plus fort.

En terminant sur ces pensées, je voudrais souhaiter de tout mon coeur que puissent se réaliser au plus tôt tous les grands et nobles buts de cette Organisation dont nous fêtons le cinquantième anniversaire.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République hellénique de sa déclaration.

S. E. M. Constantinos Stephanopoulos, Président de la République hellénique, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Mircea Ion Snegur, Président de la République de Moldova

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Mircea Ion Snegur, Président de la République de Moldova.

S. E. M. Mircea Ion Snegur, Président de la République de Moldova, est escorté à la tribune.

Le Président Snegur (*parle en roumain; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation*) : L'événement international de grande envergure qui nous réunit revêt une importance historique profonde. Secoués par les horreurs de la seconde guerre mondiale et guidés par la ferme conviction que de tels cataclysmes apocalyptiques ne devraient jamais se reproduire, les nations libres et leurs chefs spirituels ont jeté les bases de l'Organisation des Nations Unies il y a 50 ans.

Dans cette optique, les premiers mots de la Charte — «Nous, peuples des Nations Unies» — sont l'expression naturelle du sentiment de responsabilité commune qui est celui de la communauté mondiale à l'égard de la destinée de l'humanité.

À présent, la communauté internationale se trouve à la croisée des chemins. Un des impératifs qui figurent à son ordre du jour concerne l'instauration d'un monde nouveau. C'est probablement la première fois dans l'histoire que nous percevons le monde comme patrimoine commun de l'humanité et la guerre comme un crime, l'inégalité comme une injustice et la dégradation de l'environnement comme une responsabilité commune.

Parmi les objectifs de la communauté mondiale, la priorité est donnée à ceux qui visent la création d'un nouveau système international de relations politiques et économiques. Dans ce contexte, un rôle fondamental est attribué à l'Organisation des Nations Unies. L'ONU est-elle en mesure de jouer ce rôle? Il appartient à chaque État Membre de répondre à cette question.

La fin de la guerre froide a suscité des espoirs à cet égard. Les Nations Unies ont obtenu des résultats remarquables, en particulier ces dernières années : le contexte pacifique instauré au Cambodge, en Namibie, en El Salvador et au Mozambique; l'assistance à l'édification de la démocratie dans un certain nombre d'États dans diverses parties du monde; et l'adoption par consensus d'un nombre important de documents et de résolutions, pour ne citer que quelques-uns de ces succès.

Pour éliminer les insuffisances structurelles et organisationnelles de l'ONU et pour accroître son effet positif, les

États Membres ont présenté un certain nombre d'initiatives visant à revitaliser l'Organisation des Nations Unies et sa capacité de s'adapter aux réalités nouvelles. La République de Moldova soutient les efforts de l'Organisation pour la réforme du Conseil de sécurité et la restructuration du Secrétariat, du Conseil économique et social, du Conseil de tutelle et autres. Nous espérons que ces initiatives seront fructueuses et que, de ce fait, l'Organisation des Nations Unies deviendra plus forte et plus efficace.

Dans un autre ordre d'idées, nous estimons nécessaire de consolider le droit international et d'instituer un nouvel ordre juridique international. En même temps, la nécessité d'un nouveau cadre juridique pour la période de l'après-guerre froide devient de plus en plus manifeste. À cet égard, il serait utile, à notre avis, d'approfondir certaines des notions existantes du droit international, telles que la souveraineté, le statut d'État et la compétence des organisations internationales en général, et dans le contexte du principe de l'autodétermination en particulier. Selon nous, si ces objectifs sont atteints, le droit international du XXIe siècle deviendra la langue des relations internationales et contribuera à surmonter des situations explosives telles que celles qui sont créées artificiellement et, parfois, inspirées et soutenues par des intérêts étrangers autour de problèmes de minorités.

La République de Moldova est devenue Membre de l'Organisation des Nations Unies immédiatement après avoir accédé à son indépendance. Nous avons pris cette mesure étant profondément convaincus que, avec les nations éprises de paix et au sein de l'Organisation des Nations Unies, nous réussirions à édifier plus vite et sur une base plus solide un pays démocratique et prospère, un pays indépendant et indivisible, sans armées étrangères déployées sur son territoire.

Après avoir été Membre des Nations Unies depuis plus de trois ans, nous sommes satisfaits des avantages que nous procure notre coopération avec elles. Nous continuons de compter sur le soutien que peut nous apporter l'ONU en demandant instamment et en contrôlant le retrait des troupes étrangères de notre pays.

En terminant, je tiens à assurer les États Membres de notre Organisation qu'en poursuivant la tâche complexe qu'elle s'est assignée — l'édification d'un monde pacifique, prospère et démocratique — l'Organisation des Nations Unies trouvera dans la République de Moldova une partenaire convaincue, fidèle aux responsabilités internationales qu'elle a assumées.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la Moldova de sa déclaration.

S. E. M. Mircea Ion Snegur, Président de la Moldova, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Ion Iliescu, Président de la Roumanie

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Ion Iliescu, Président de la Roumanie.

S. E. M. Ion Iliescu, Président de la Roumanie, est escorté à la tribune.

Le Président Iliescu : Un demi-siècle d'existence semble une occasion vouée à des bilans élogieux, même dans la vie d'une Organisation internationale comme l'ONU. Mais je crois que le fait de réunir plus de 150 chefs d'État et de gouvernement devrait être une bonne occasion non pas pour des discours de festivité, mais plutôt pour formuler des réponses claires aux questions fondamentales que des milliers de millions de citoyens de la planète se posent chaque jour en attendant des solutions concrètes de notre part, de la part des hommes d'État.

Est-ce que nous vivons en paix ou est-ce que le fléau de la guerre guette toujours avec hostilité notre destin?

Est-ce que nous vivons dans un monde plus prospère ou allons-nous plonger dans les abîmes de la pauvreté?

Est-ce que nous vivons dans un monde apte à redonner à l'être humain toute sa dignité et toute sa force de création ou allons-nous continuer à assister impuissants au gaspillage de nouvelles générations, minées par la souffrance, la famine, la promiscuité, la haine et le manque de perspective morale?

Serons-nous tous les contemporains du XXIe siècle ou l'histoire et la civilisation de la Terre se déchireront-elles de manière irréversible le long des failles du développement?

De telles questions sont sans doute incommodes. Cependant, il n'y a personne qui puisse donner une réponse simple à ces questions. C'est pourquoi il y aura peut-être des voix qui se feront entendre pour dire que ce n'est pas le moment de nous les poser ici, à l'ONU, que ce n'est pas le but de notre Organisation.

Pour nous convaincre qu'elles n'auraient pas raison, il nous suffit de nous remémorer les espoirs qui ont animé l'esprit et l'oeuvre des pères fondateurs de l'Organisation des Nations Unies.

En 1945, au moment de sortir de l'enfer de la deuxième guerre mondiale, la création d'un monde où l'expérience de la guerre totale ne puisse pas se répéter n'était pas un objectif idéaliste. C'était l'essence même de la démarche visant à créer une Organisation à vocation universelle.

La prospérité des peuples, obtenue grâce à la coopération, n'était pas une simple formule appartenant à quelques rêveurs. Elle constituait la raison d'être d'un organisme international qui voulait être l'espace ordonné des valeurs morales et juridiques où la liberté de création de la civilisation humaine puisse se manifester dans toute sa diversité.

L'ordre international fondé sur la légalité, même administré sous le régime de l'autorité du club privilégié des États membres permanents du Conseil de sécurité, était l'incarnation de la raison et de l'espoir que le monde ne serait plus la proie des démons de la haine et de la destruction.

Cinquante années plus tard, l'actualité des questions que l'on posait au commencement reste intacte.

Est-ce une raison pour déclarer la faillite de l'ONU?

Ceux qui s'empressent de l'annoncer devraient se rappeler, avant de prononcer des verdicts, quelle a été l'importance de l'expérience gagnée pendant les 50 années d'existence de l'Organisation pour rendre légitimes ces questions; combien l'existence d'un espace de manifestation de leur identité et l'établissement des normes de comportement civilisé dans les relations internationales ont été importantes pour les nouveaux pays apparus sur la carte du monde; quelle a été la signification de l'ONU dans le processus visant à formuler le langage et à réaliser de manière pratique la communication et la négociation, à aborder les problèmes cruciaux du monde contemporain, tels que le régime de non-prolifération nucléaire et du désarmement, l'effort pour identifier et mettre hors la loi l'agression armée, la conservation du trésor culturel de l'humanité, la création des prémisses en vue de la coopération au nom du développement.

Certes, les résultats ne sont pas encore à la mesure des besoins et des espoirs!

C'est pourquoi je crois que, maintenant, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'ONU, notre plus grande obligation est celle de mettre à profit la chance d'un nouveau commencement.

Libéré des contraintes de la bipolarité et de la guerre froide, le système international a retrouvé sa liberté de mouvement naturelle. L'histoire recommence plutôt qu'elle ne finit.

Mais en même temps surgissent tous les problèmes qui semblaient avoir été oubliés ou qui avaient été ignorés pendant longtemps — apparemment sans coûts — tels que l'abîme douloureux et toujours plus profond entre «ceux qui ont et peuvent» et «ceux qui ne peuvent pas avoir», créé par l'inégalité du développement des différentes régions du monde, la destruction accélérée de l'environnement planétaire et la réduction sévère des ressources vitales, la recrudescence de la violence alimentée par l'intolérance et le manque de respect envers les droits et les libertés fondamentaux de l'homme. En soutenant le projet de la déclaration qui est proposé pour adoption par notre Assemblée générale, je voudrais souligner l'importance du chapitre consacré au développement et, surtout, aux mesures nécessaires pour combler le décalage entre les pays riches et les pays pauvres comme le problème fondamental de la stabilité mondiale. Nous avons la chance d'un nouveau commencement. L'Organisation des Nations Unies a un agenda très chargé pour le XXIe siècle. Ce que nous pouvons faire, dès maintenant, c'est analyser les structures, l'architecture et ses mécanismes fonctionnels pour les rendre aptes à répondre à ces problèmes. C'est pourquoi je propose que, l'année prochaine, une session extraordinaire de l'Assemblée générale soit consacrée à la préparation structurelle de l'Organisation pour l'Agenda du XXIe siècle.

Le Président : Je remercie le Président de la Roumanie de sa déclaration.

S. E. M. Ion Iliescu, Président de la Roumanie, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. le capitaine Valentine E. M. Strasser, Chef d'État, Président du Conseil suprême d'État et Ministre de la défense de la République de Sierra Leone

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. le capitaine Valentine E. M. Strasser, Chef d'État, Président du Conseil suprême d'État et Ministre de la défense de la République de Sierra Leone.

S. E. le capitaine Valentine E. M. Strasser, Chef d'État, Président du Conseil suprême d'État et Ministre de la défense de la République de Sierra Leone, est escorté à la tribune.

Le capitaine Strasser (*interprétation de l'anglais*) : Il y a 50 ans, après que les canons se furent tus, 800 délégués de 50 États, réunis à San Francisco, prenant conscience que les générations futures ne devaient plus jamais être confrontées aux leçons de 1945, signèrent la Charte des Nations Unies.

La garantie d'un avenir plus sûr et la promotion des droits et des libertés de chaque individu vivant, telles furent les visions des dirigeants fondateurs.

Aujourd'hui, cette institution démocratique compte 135 États Membres de plus, et comprend presque tous les États de cette planète. Cinq décennies plus tard, les rêves des délégués qui participèrent à la Conférence de San Francisco sont toujours partagés par chacun des délégués ici présents à New York.

Le monde a changé; des nations géantes ne s'affrontent plus avec des armes mortelles; le rideau de fer a cédé la place à une coopération plus étroite et la menace de l'anéantissement nucléaire s'est éloignée. De grands blocs économiques se constituent et les ennemis jurés d'hier sont aujourd'hui étroitement alliés.

Ces évolutions vont de pair avec la lutte des peuples contre le colonialisme. Presque aucun territoire colonial n'avait accédé complètement à l'indépendance il y a 50 ans. Mais aujourd'hui, alors que les Nations Unies fêtent leur cinquantième anniversaire, plus aucun État n'est encore sous domination coloniale.

Le règlement des conflits, anciens et nouveaux, et la fourniture d'une assistance humanitaire à des millions d'individus affamés et mourants à travers le monde sont des problèmes dont s'est occupée l'Organisation des Nations Unies, par le biais de ses institutions.

Il s'agit de réalisations remarquables, bien que souvent, leurs effets se limitent malheureusement aux nations du Nord. On en attend encore les effets significatifs sur les petites et plus pauvres nations du Sud.

Alors que le Nord, plus riche, jouit de conditions de stabilité, de démocratie et de prospérité économique, d'une productivité accrue, de marchés élargis et de possibilités d'emplois, les pays en développement pauvres sont en butte

à la dette, à la famine, à l'instabilité, aux maladies et à la mort. La dépréciation injuste des matières premières s'ajoutant à une énorme dette met en péril la relance économique dans les pays en développement du tiers monde. Le détournement des capitaux et des investissements vers les pays nouvellement libérés de l'Europe de l'Est a laissé exsangues les économies handicapées des pays les plus pauvres.

À elle seule, la dette de l'Afrique est passée de 200 milliards de dollars en 1993 à la somme écrasante de 211 milliards de dollars en 1994. L'aide directe par habitant a baissé depuis 1991 et la part d'investissement étranger direct dans les pays en développement n'a pas dépassé 5 % pour la région subsaharienne. Le niveau de la coopération aux fins du développement à l'étranger est à son plus bas niveau. Ces déséquilibres créent des tensions et des divisions nouvelles en Afrique.

De Kigali à Monrovia, le continent noir est déchiré par les conflits armés. Les mouvements armés en Afrique, les coups d'État renversant les démocraties sont le résultat d'une pauvreté extrême. Les insurrections menacent les démocraties, et aujourd'hui les guérilleros armés représentent une menace pour la démocratie espérée en Sierra Leone. Des élections démocratiques sont prévues pour la première moitié de l'an prochain, mais on craint que des groupes armés ne menacent le processus. L'an dernier, au début mars, constatant la grave situation en matière de sécurité et le risque concomitant de compliquer tout le processus de paix au Libéria et de déstabiliser toute la sous-région, le Secrétaire général a nommé l'Ambassadeur Dinka, un Éthiopien, comme son Envoyé spécial en Sierra Leone.

Quelque 500 000 personnes sont déplacées et 200 000 autres ont fui leur patrie. La maladie et la faim font chaque jour de nombreuses victimes. Les réfugiés et les personnes déplacées sont désespérés et réclament des secours.

La dislocation des communautés rurales a laissé le processus électoral tout entier aux prises avec des complexités techniques, ce qui a rendu les élections libres et équitables beaucoup plus coûteuses. Avec une campagne de guérillas terrible ravageant une économie qui était déjà en butte au programme d'adaptation du Fonds monétaire international, un manque de fonds substantiels de la part des donateurs risque d'anéantir la démocratie en Sierra Leone. Les guérilleros qui tuent des paysans dans les villages éloignés, abattent le bétail, incendient les huttes, se droguent et apprennent à des enfants de 12 ans à manier des AK47 sont les terroristes d'aujourd'hui; ils sont une menace à la

démocratisation de l'Afrique, et il faut les éliminer. Les insurgés qui discutent avec les gouvernements doivent être instamment priés d'abandonner leurs armes et à faire la paix.

Monsieur le Président, par votre truchement, je salue le Secrétaire général, le Secrétariat et tous les Secréétaires généraux précédents pour 50 années de bons et loyaux services.

Faisons des Nations Unies une Organisation moins lourde mais plus forte et gardons vivante la vision des pères fondateurs.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Chef d'État, Président du Conseil suprême d'État et Ministre de la défense de la République de Sierra Leone de sa déclaration.

S. E. M. Valentine E. M. Strasser, Chef d'État, Président du Conseil suprême d'État et Ministre de la défense de la République de Sierra Leone, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Fernando Henrique Cardoso, Président de la République fédérative du Brésil

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Fernando Henrique Cardoso, Président de la République fédérative du Brésil.

S. E. M. Fernando Henrique Cardoso, Président de la République fédérative du Brésil, est escorté à la tribune.

Le Président Cardoso (*parle en portugais; interprétation à partir d'un texte anglais fourni par la délégation*) : Je voudrais dire la fierté que le Brésil éprouve à voir un éminent représentant du Portugal présider cette session historique.

Il y a 50 ans, les délégués qui avaient signé la Charte de San Francisco espéraient, ce faisant, avoir créé un monde meilleur dans lequel la paix deviendrait possible grâce à des institutions capables de faire naître un grand esprit de coopération entre les peuples.

Comme toute autre entreprise humaine, l'Organisation des Nations Unies a connu des succès et des échecs. Tout au long de son existence cependant, quelque chose de très

précieux a été préservé : un sentiment d'espoir. Le moment est à présent venu de le renouveler.

Qu'attendent de nous nos peuples aujourd'hui? Que veulent-ils que nous fassions pour l'Organisation des Nations Unies?

Je suis sûr que la réponse à ces questions est sans équivoque : ils voudraient que les Nations Unies soient le garant des principes et règles qui régissent les relations entre États; ils voudraient que les Nations Unies les appliquent et garantissent qu'ils soient respectés, de manière à établir une base solide pour l'ordre international; ils voudraient que les Nations Unies soient dotées d'instruments efficaces pour promouvoir la prévention et la résolution des conflits ainsi que des formes équitables de développement.

C'est une aspiration de toute l'humanité que les Nations Unies soient en permanence engagées dans la protection des droits de l'homme et contre toute forme de discrimination et de tyrannie.

Nous vivons une époque meilleure qu'il y a 50 ans. En libérant la communauté internationale des tensions engendrées par la confrontation idéologique, la fin de la guerre froide a suscité les conditions permettant une convergence croissante des valeurs centrées sur la démocratie, la liberté économique et la justice sociale.

De nouvelles possibilités de coopération internationale sont apparues. Les conférences mondiales que l'Organisation des Nations Unies a organisées — sur l'environnement, la population, les femmes, les droits de l'homme, le développement social — ont pour leitmotiv la recherche de normes de vie décentes pour tous les peuples et pour chaque individu. Le progrès humain est donc l'élément essentiel du débat international.

Au-delà des questions traitées par ces conférences, la vie contemporaine présente des défis qui méritent de retenir l'attention de l'Organisation des Nations Unies.

C'est une instance où nous devrions, dans le contexte complexe de la mondialisation, oeuvrer pour venir à bout d'une situation persistante d'inégalités sociales et économiques qui engendrent le désespoir et un sentiment d'exclusion. L'objectif du développement durable ne doit pas être abandonné.

Nous devons passer des paroles aux actes afin que les peuples puissent surmonter leurs divisions et qu'ils puissent trouver dans les Nations Unies un symbole d'espoir.

Nous devons également oeuvrer pour que le progrès extraordinaire engendré par la science et la technique puisse être répandu au profit de tous les peuples.

S'agissant de la paix et de la sécurité internationales, le rôle de l'ONU sera toujours irremplaçable. Dans d'autres domaines, les Nations Unies nous aideront à réfléchir ensemble, à guider nos décisions et à créer de nouveaux schémas de légitimité.

Dans tous les domaines, nos peuples attendent de leurs chefs respectifs qu'ils soient capables d'entretenir un dialogue constant basé sur des valeurs véritablement universelles, un dialogue qui puisse inspirer les différentes institutions régionales, et toutes les nations individuellement, à oeuvrer en faveur de la paix, du développement et de la coopération.

Chacun de nos pays devrait contribuer à veiller à ce que notre Organisation soit dotée des moyens matériels lui permettant de mener à bien les tâches que nous lui avons confiées. Il est inadmissible que l'Organisation des Nations Unies traverse sa plus grave crise financière précisément au moment où les dirigeants du monde entier sont réunis pour réaffirmer leur attachement à la Charte des Nations Unies.

Soyons francs : nous célébrons ce cinquantième anniversaire avec un sentiment sous-jacent d'ambiguïté, alors que nous voyons les Nations Unies obligées de recourir à des expédients pour couvrir leur énorme déficit. Cette situation risque de paralyser notre Organisation au moment même où ses perspectives semblent les plus radieuses. Nous devons trouver un moyen de sortir durablement de cette impasse.

Je suis venu ici aujourd'hui pour réaffirmer la volonté du Brésil de lutter pour une Organisation des Nations Unies plus forte et plus active. Ce n'est pas un engagement nouveau; c'est un engagement qui reflète la participation qui a été celle du Brésil à cette Organisation. C'est un passé d'engagement, un passé de poursuite de la paix et du développement, un passé qui motive aujourd'hui notre disposition à assumer désormais de plus grandes responsabilités dans les délibérations de l'Organisation des Nations Unies.

Le moment est venu de célébrer le renouvellement des idéaux de justice et de paix qui, il y a 50 ans, ont conduit

à cette superbe création de l'esprit humain : l'Organisation des Nations Unies.

Le Président remercie le Président de la République fédérative du Brésil de sa déclaration; S. E. M. Fernando Henrique Cardoso, Président de la République fédérative du Brésil, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Le Duc Anh, Président de la République socialiste du Viet Nam

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Le Duc Anh, Président de la République socialiste du Viet Nam.

S. E. M. Le Duc Anh, Président de la République socialiste du Viet Nam, est escorté à la tribune.

Le Président Le Duc Anh (*parle en vietnamien; interprétation à partir de l'interprétation en anglais fournie par la délégation*) : C'est avec un vif plaisir que je participe, au nom de l'État et du peuple du Viet Nam, à la Réunion commémorative extraordinaire pour le cinquantième anniversaire de l'ONU. L'ONU a connu une croissance continue au cours des 50 dernières années. Cette croissance a été étroitement liée à la lutte des peuples pour le droit à l'autodétermination et pour les principes et objectifs fondamentaux de la Charte des Nations Unies, soit la paix et la sécurité internationales, le développement et la prospérité pour tous les pays, la liberté et l'égalité entre les pays, petits et grands, la souveraineté, l'intégrité territoriale, la non-ingérence dans les affaires intérieures des États et le règlement pacifique des différends. Ces principes et objectifs de l'ONU constituent des valeurs communes pour toute l'humanité. Tous les pays et tous les peuples ont la même responsabilité de les préserver et de les défendre. Aujourd'hui, alors que les interactions et les échanges internationaux se produisent avec une intensité, une portée et une complexité toujours croissantes, l'adhésion à ces principes et objectifs fondamentaux acquiert une importance particulière.

Paradoxalement, alors que l'humanité possède maintenant la technologie permettant de rapprocher la Terre des autres corps célestes, le fossé entre les riches et les pauvres s'est élargi de façon alarmante. Nous continuons d'être témoins chaque jour de la tragédie humaine vécue par d'innombrables personnes innocentes qui sont victimes des guerres, des conflits, des embargos économiques, des épidémies et du fléau des stupéfiants. En tant que nation ayant vécu la terrible famine de 1945 et les ravages de la

guerre et de l'embargo pendant plusieurs décennies, le peuple vietnamien connaît trop bien les malheurs et les souffrances de la guerre ainsi que la dureté de l'embargo économique et les privations dues à la pauvreté. Nous ressentons donc une profonde compassion pour les souffrances et les pertes subies par d'autres peuples et d'autres individus. De cette tribune, je me permettrai d'associer ma voix à l'appel pressant lancé à la communauté internationale pour qu'elle fasse tout son possible afin que tous les individus et tous les pays du monde exercent leur droit fondamental à la vie dans la paix, l'égalité et le développement, et à de bonnes relations économiques et sociales entre les États et les peuples.

Les tâches urgentes qui nous attendent consistent à faire disparaître la faim, atténuer la pauvreté et créer des emplois; à défendre le droit des femmes à l'égalité et mettre en oeuvre le droit des enfants à recevoir soins et protection; et à assurer le respect des droits de l'homme fondamentaux ainsi que de la souveraineté, de la sécurité et du développement de tous les pays. Nous devons également réduire sensiblement les dépenses militaires, éliminer les armes de destruction massive, diminuer le commerce des armes et progresser vers l'arrêt de leur production et de leur commerce, réduire et annuler la dette des pays pauvres, et accroître les investissements pour le développement et pour la protection de l'environnement.

Ce que l'ONU a réalisé au cours des 50 dernières années dans les domaines du maintien de la paix et de la sécurité internationales, de l'aide au processus de décolonisation, de la promotion de relations amicales et d'une coopération pour le développement entre les pays, comme la promotion d'activités écologiques, culturelles, éducatives et humanitaires, est effectivement remarquable. Toutefois, les insuffisances de l'Organisation sont loin d'être insignifiantes. L'ONU elle-même devrait être revitalisée pour pouvoir remplir sa mission avec succès. D'abord et avant tout, elle devrait se transformer en une organisation démocratique au sein de laquelle les relations entre les États Membres ainsi qu'entre l'ONU et chacun des États Membres se fondent sur la démocratie et l'égalité. L'Assemblée générale doit véritablement être l'autorité suprême de l'ONU, responsable devant l'humanité du traitement de toutes les questions liées à la paix et à la sécurité internationales et à la coopération pour le développement ainsi que d'autres questions mondiales. Les institutions affiliées à l'ONU doivent aussi être renouvelées et avoir un fonctionnement plus efficace, plus dynamique et plus transparent, dans le cadre de la Charte des Nations Unies et des résolutions de l'Assemblée générale.

C'est une coïncidence heureuse que 1995 soit également l'année où nous commémorons le cinquantième anniversaire de la création de la République démocratique du Viet Nam, aujourd'hui la République socialiste du Viet Nam. Au cours des 50 dernières années, le peuple vietnamien, s'appuyant sur sa tradition d'unité, d'autonomie et de résistance, a enduré d'indicibles souffrances, surmonté d'innombrables difficultés et sacrifices pour défendre l'indépendance de sa patrie, et s'est graduellement édifié une vie de bien-être, de liberté et de bonheur. Nous sommes attachés à la mise en oeuvre d'une politique extérieure indépendante, autonome et ouverte qui est axée sur le principe selon lequel le Viet Nam souhaite avoir des relations amicales avec tous les pays du monde et recherche la paix, l'indépendance et le développement. Nous avons obtenu des résultats encourageants à cet égard.

En cette occasion, qu'on me permette d'exprimer ma sincère gratitude à tous les pays et organisations internationales, à S. E. M. Boutros Boutros-Ghali et aux institutions spécialisées pour leur sympathie et l'aide précieuse apportée au Viet Nam. Le Viet Nam s'est engagé à faire le maximum pour apporter une contribution utile à la noble cause de l'ONU pour la paix, le développement, l'égalité et la justice et pour un monde meilleur, comme le souligne la devise de cette commémoration spéciale : «Nous, peuples des Nations Unies... unis pour un monde meilleur», un monde sans haine ni violence, un monde d'amour et de bonheur.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République socialiste du Viet Nam de sa déclaration.

S. E. M. Le Duc Anh, Président de la République socialiste du Viet Nam, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président et Chef d'État de la République de Guinée équatoriale

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président et Chef d'État de la République de Guinée équatoriale.

S. E. M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président et Chef d'État de la République de Guinée équatoriale, est escorté à la tribune.

Le Président Obiang Nguema Mbasogo (*interprétation de l'espagnol*) : Monsieur le Président, je suis profondément

heureux de vous féliciter de la haute distinction qui vous a été conférée par votre nomination à la tête de cette importante réunion de l'Assemblée générale tenue à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de l'ONU. Cette réunion non seulement examinera les questions d'actualité, mais procédera à une évaluation du rôle joué par l'Organisation au cours de ces 50 ans.

Nous nous trouvons à un moment crucial de l'existence de l'Organisation qui fête aujourd'hui les 50 ans de sa création. Un demi-siècle d'existence signifie beaucoup pour une Organisation qui fut créée pour imposer la volonté d'une humanité qui avait enduré les souffrances causées par la guerre, l'injustice, la discrimination, la misère, le sous-développement, et la dévalorisation de l'homme lui-même.

La création des Nations Unies a été, par conséquent, un acte de conscience et une intention de changement des nations qui ont décidé de renoncer à la voie du plus fort pour édifier un monde nouveau, fondé sur l'amitié, l'entente, la liberté, la justice, la tolérance, la coopération et l'amour.

Il est naturel qu'après 50 ans, une oeuvre humaine fasse l'objet d'un examen pour déterminer si elle continue de cadrer avec la dynamique de l'homme et des temps. Étant donné ce fait, cette session doit constituer l'occasion de procéder à cette évaluation profonde du parcours de l'Organisation, en tenant compte de ce qu'elle a fait, de ce qu'elle n'a pas fait et de la question de savoir si ses principes et objectifs restent valides dans ce monde dynamique et en évolution constante.

À notre avis, l'Organisation des Nations Unies n'a changé en rien sa conception philosophique après 50 ans, pas plus que l'homme, son créateur, n'a cessé d'être homme depuis sa création.

Nous pensons que les Nations Unies constituent le reflet de l'intégrité humaine et qu'elles sont inspirées par l'esprit humanitaire de l'homme, car leurs principes et objectifs consistent à garantir la liberté et la dignité de l'homme, son bien-être et sa sécurité, ainsi que la justice et la paix des nations.

Personne ne s'est opposé ni ne s'opposera à ces objectifs, car ce faisant l'homme se nierait lui-même.

Ce qu'il convient de remettre en question ici, c'est le comportement de l'homme lui-même face à son oeuvre. Qu'ont fait les États que nous dirigeons, nous les hommes, pour ce qui est de nos propres engagements de l'après-guerre? Quelle est l'attitude de l'homme face à la société et

quelles méthodes adoptons-nous pour mettre en pratique l'esprit des Nations Unies?

Nous devons nous regarder dans le miroir pour répondre à cette interrogation, car l'Organisation des Nations Unies, en tant qu'institution internationale, n'a pas de raison de faire son autocritique parce qu'elle constitue, en quelque sorte, la Bible ou le Coran qui inspire les États Membres. Les succès des Nations Unies ne sont pas attribuables à ses fonctionnaires. Ce sont nous, les États Membres, qui constituons chacun les Nations Unies. C'est bien ainsi que l'envisageaient ses fondateurs puisque la Charte elle-même commence par ces mots : «Nous, peuples des Nations Unies, résolu...». Par conséquent, dans la mesure où nous respectons cette Charte, nous pouvons chiffrer les succès et les échecs des Nations Unies. Par conséquent, la responsabilité incombe entièrement aux États Membres.

Dans cet ordre d'idées, il convient de nous poser les questions suivantes : Est-ce qu'aujourd'hui nous pouvons assurer que nous en avons terminé avec les guerres entre les nations? Est-ce que nous pouvons affirmer que nous avons mis fin au colonialisme, alors qu'il subsiste encore une grande volonté de domination des uns sur les autres? Est-ce que nous avons véritablement réussi à garantir la liberté de l'homme et le respect de ses droits? Est-ce que nous respectons l'indépendance, la souveraineté et l'égalité des nations? Est-ce qu'après 50 ans, nous pouvons affirmer que les nations du monde vivent en paix, que les personnes ont leur dignité et que le bien-être existe pour l'humanité?

Notre réponse, au niveau mondial, est que l'on a beaucoup fait mais qu'il reste encore beaucoup à faire car nous constatons que, dans différentes parties du monde, de grands groupes humains vivent dans la misère du fait de l'égoïsme des puissants ou du comportement irrationnel des gouvernements. La discrimination raciale, ethnique et entre classes sociales, règne, de même que le terrorisme et la dégénérescence de l'homme due aux drogues, à l'alcoolisme et aux débordements sexuels, qui engendrent de grands maux.

Les relations entre les États sont marquées par l'inégalité; des blocus économiques subsistent, ainsi que l'incapacité de mettre en oeuvre des réformes dans l'ordre économique mondial actuel injuste. On observe une ingérence manifeste dans la politique intérieure d'autres États, au mépris de leur souveraineté. Aujourd'hui, l'on entend à peine les voix des pays du tiers monde qui ne peuvent obtenir satisfaction à leur demande pour que la science, la

technique et les ressources financières gaspillées soient consacrées au développement du monde.

Pendant des décennies, l'ONU a centré son attention sur un désarmement mondial pour garantir la paix et la sécurité internationales, alors que pour ce faire il faut assurer la liberté et la dignité de l'homme, ainsi que son bien-être matériel et moral.

Donnons un sens plus réaliste aux Nations Unies en changeant les attitudes qui contredisent l'esprit de sa grande Charte. Nous devons remplacer l'ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays par le respect de la liberté, de l'indépendance et de la souveraineté des autres États. Personne ne peut être le gendarme de l'autre. Remplaçons l'intolérance et les complexes de supériorité ou d'infériorité dans nos relations par le dialogue, la compréhension et l'amour. Remplaçons les mécanismes actuels d'étranglement dans nos relations par d'autres mécanismes qui supposent plus d'équité, réduisent la dépendance et favorisent davantage l'interdépendance entre les États.

Personne n'applique mieux que nous les autres obligations que nous impose la Charte car nous avons tous appris la leçon, même si nous ne la mettons pas en pratique comme il se doit. Cependant, certains cherchent à faire figure de meilleurs défenseurs des droits de l'homme et de démocrates exemplaires. Personne ne s'ingère contre les droits de l'homme ni contre la démocratie car ce sont des principes qui ne portent préjudice à personne. Les droits de l'homme et la démocratie doivent être le résultat d'une évolution naturelle et ordonnée de chaque société et ils doivent se conformer à la moralité ou au patrimoine culturel de chaque nation. La démocratie et les droits de l'homme ne doivent pas constituer un passeport pour légaliser l'ingérence dans la politique intérieure d'autres États.

La démocratie et les droits de l'homme sont difficiles à appliquer dans les sociétés sous-développées, qui souffrent de la pauvreté, de la faim et de l'analphabétisme. En définitive, l'expression «Nations Unies» nous invite à l'unité, à la solidarité, à l'appui mutuel et sincère, et non pas à la confrontation ni à la méfiance.

En présentant les félicitations du peuple de la Guinée équatoriale à la communauté internationale qui célèbre aujourd'hui le cinquantième anniversaire de la fondation des Nations Unies, je forme en même temps le voeu que la présente session de l'Assemblée générale marque une tendance nouvelle au renforcement du rôle de cette Organisation pour la réalisation d'un monde meilleur, plus prospère et solidaire.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président et Chef d'État de la République de Guinée équatoriale de sa déclaration.

S. E. M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président et Chef d'État de la République de Guinée équatoriale, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. le général Maung Aye, Vice-Président du Conseil d'État pour le rétablissement de l'ordre public de l'Union du Myanmar

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va ensuite entendre une déclaration de S. E. le général Maung Aye, Vice-Président du Conseil d'État pour le rétablissement de l'ordre public de l'Union du Myanmar.

S. E. le général Maung Aye, Vice-Président du Conseil d'État pour le rétablissement de l'ordre public de l'Union du Myanmar, est escorté à la tribune.

M. Aye (*interprétation de l'anglais*) : C'est un grand plaisir pour moi que de prendre la parole à cette réunion commémorative extraordinaire à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. J'aimerais féliciter S. E. M. Diogo Freitas do Amaral de son élection aux fonctions élevées de Président de l'Assemblée générale. En cette occasion historique, j'aimerais rendre un hommage particulier à tous les Secrétaires généraux pour leur abnégation dans les efforts qu'ils ont consentis pour promouvoir la paix et la sécurité internationales et le bien-être des peuples du monde. Je voudrais également exprimer ma gratitude aux hommes et aux femmes qui ont contribué à la cause des Nations Unies.

Les anniversaires offrent l'occasion non seulement de célébrer mais également de réfléchir. Ce cinquantième anniversaire nous offre une occasion unique de faire le bilan des succès et des limites des Nations Unies. La nouvelle situation internationale dans laquelle nous nous trouvons nous appelle à renforcer de toute urgence l'Organisation afin qu'elle soit à la hauteur des défis et des problèmes toujours en évolution.

La communauté internationale a considérablement changé au cours de ces 50 dernières années; cependant, la Charte des Nations Unies élaborée en juin 1945 continue d'être valable de nos jours. Les principes consacrés dans la Charte — égalité des États souverains, intégrité territoriale, indépendance politique des États et règlement pacifique des différends — doivent rester inviolés et être loyalement observés dans les relations internationales. L'érosion de ces

principes fondamentaux saperait les buts et les objectifs de l'Organisation. Toute tentative qui viserait à affaiblir les principes établis et universellement acceptés tels que la souveraineté, la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un État et l'autodétermination serait source de graves préoccupations. Dans le processus de restructuration des Nations Unies, un soin particulier doit être donné à la préservation et au renforcement de l'efficacité de l'Organisation. On ne peut permettre que cette Organisation devienne l'instrument de certains qui imposeraient leur loi à la communauté internationale.

En tant que Membres responsables de l'Organisation des Nations Unies, nous nous engageons à coopérer avec l'Organisation afin de maintenir la paix et la sécurité internationales. Nous savons l'importance que revêt la sécurité de chacun et de tous les États. À notre avis, la sécurité entraîne la non-ingérence dans les affaires intérieures et le refus des pressions extérieures. La sécurité est synonyme du droit fondamental de choisir librement son propre système politique, économique et social, et de décider de son avenir, à son propre rythme et conformément aux valeurs et idéaux que l'on chérit. Seul un respect strict des principes fondamentaux de la Charte peut assurer la sécurité des nations.

Le Myanmar adhère pleinement aux objectifs et aux principes de la Charte. Nous sommes d'avis que les Nations Unies doivent rester l'élément central de l'ordre international en évolution. En dépit de ses imperfections, l'ONU en tant qu'organisation mondiale, représente les aspirations des peuples du monde à un avenir meilleur. Elle a suscité chez le peuple du Myanmar un sentiment d'appartenance à la communauté mondiale. Le Myanmar attache une importance particulière aux célébrations du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Un comité national de haut niveau a été créé afin de coordonner à l'échelle nationale les activités de commémoration, et ce comité a été très actif tout au long de cette année.

Les Nations Unies sont à la croisée des chemins. Des voix se sont élevées pour remettre en question l'efficacité de l'Organisation. L'ONU a besoin d'un appui ferme et de compréhension si l'on veut qu'elle résiste aux tempêtes politiques et économiques qui frappent et érodent ses fondations. Il n'y a pas de meilleure alternative pour les Nations Unies. Dans un monde de plus en plus interdépendant, les Nations Unies restent la seule instance dans laquelle peut se développer la coopération multilatérale.

Cet anniversaire est le moment idoine pour renouveler notre engagement envers les buts et principes de la Charte et l'esprit du thème du cinquantième anniversaire, «Nous,

peuples des Nations Unies, ... unis pour un monde meilleur». J'aimerais réaffirmer la foi inébranlable du Myanmar dans les Nations Unies en tant que centre permettant d'harmoniser les actes des nations dans la recherche de la paix et de la coopération universelles. Je suis venu ici pour renouveler l'engagement du Myanmar envers les buts et principes de la Charte et pour garantir la continuité de la coopération du Myanmar avec les Nations Unies.

Je pense que le moment est venu de conclure ma déclaration en citant encore une fois la Charte des Nations Unies qui nous invite tous

«à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage.»

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Vice-Président du Conseil d'État pour le rétablissement de l'ordre public de l'Union du Myanmar de sa déclaration.

S. E. le général Maung Aye, Vice-Président du Conseil d'État pour le rétablissement de l'ordre public de l'Union du Myanmar, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. le Très Honorable John Major, M. P., Premier Ministre et First Lord of the Treasury du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va à présent entendre une déclaration de S. E. le Très Honorable John Major, Premier Ministre et First Lord of the Treasury du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

S. E. le Très Honorable John Major, M. P., Premier Ministre et First Lord of the Treasury du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, est escorté à la tribune.

M. Major (*interprétation de l'anglais*) : Le Royaume-Uni était présent à la naissance de l'Organisation des Nations Unies. Durant ses 50 ans d'existence, nous avons soutenu l'Organisation et nous avons assumé nos responsabilités au Conseil de sécurité. Le Royaume-Uni est aujourd'hui, alors que nous sommes réunis ici, le principal fournisseur de contingents aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Les forces britanniques servent en bérêts bleus de l'Angola à la Géorgie, et rien qu'en Bosnie, il y a plus de 8 000 hommes de l'armée britannique. Je prends donc la parole ce matin en tant que ferme partisan des Nations Unies, mais également en tant qu'ami loyal. Je

veux que les Nations Unies remportent davantage de succès à l'avenir. Ce serait utile pour le monde de demain, et donc ce changement est nécessaire.

L'Assemblée générale s'est réunie pour la première fois dans les gravats et les ténèbres de Londres ravagée par la guerre. Depuis, le monde s'est transformé. Les Nations Unies ont été aux prises avec l'agression. Elles ont aidé à rétablir ou à maintenir la paix. Elles ont oeuvré pour le contrôle des armements, et cela ne fait que quelques jours que le Royaume-Uni, la France et les États-Unis ont accepté de signer les Protocoles au Traité de Rarotonga. Une cessation des essais nucléaires est à présent en vue, et nous avançons vers la conclusion d'un traité d'interdiction complète des essais en 1996.

Tout au long des 50 dernières années, les principes de la Charte ont résisté à l'épreuve du temps. Mais à présent, je crois qu'il est nécessaire de regarder vers l'avenir. Le monde change, et je crois qu'il est temps que les Nations Unies changent avec lui. Nous devons affronter les défis à la paix et traiter plus efficacement les causes profondes des crises. Nous devons encourager les gouvernements démocratiques et responsables et protéger les droits de l'individu. Nous devons réduire la pauvreté et protéger l'environnement et nous devons nous attaquer aux maux que sont le crime international, le trafic des stupéfiants et le terrorisme.

C'est ce qu'exige l'ordre du jour. Pour y parvenir, il nous faut une Organisation des Nations Unies convenablement financée et efficace. Je veux le changement parce que je veux que les Nations Unies réussissent. Qu'il me soit permis de souligner ce point : je veux le changement pour que les Nations Unies puissent réussir. Certaines réformes sont mises en oeuvre; beaucoup sont nécessaires. Ce qui est clair c'est que l'inaction n'est plus une solution. L'avenir des Nations Unies ne sera pas menacé par le changement : il le sera par l'inertie.

Il y a des questions que nous devons examiner : L'ONU s'est-elle trop étendue? Je le pense. Y a-t-il trop de gaspillage et de chevauchements entre les différents organes? Je pense que cela est possible. Les priorités des années 90 sont-elles justes? Je ne suis pas encore convaincu qu'elles le soient. Lorsque nous créons de nouveaux organes pour traiter de problèmes nouveaux, est-ce que nous dissolvons les organes qui ne sont plus nécessaires? Pas suffisamment, à mon avis — il existe des organes qui pourraient être utilement éliminés. Peut-on améliorer la planification, la gestion et le financement du maintien de la paix? Je crois que oui. Notre dispositif de prévention des conflits et des

catastrophes est-il aussi bon qu'il devrait l'être? Je ne le crois pas.

Il y a d'autres questions : le Conseil de sécurité devrait-il être élargi? Je crois qu'il le devrait. C'est un thème qui figure depuis trop longtemps à l'ordre du jour. Cela engendre des questions difficiles, mais les problèmes sont clairs et les décisions sont nécessaires.

L'ONU est-elle gérée efficacement? Je suis certain que l'on pourrait faire davantage pour appliquer les meilleures pratiques modernes, les fonds devant être alloués aux programmes les plus efficaces.

Emploie-t-on trop de temps et d'énergie à mener des batailles verbales rituelles interprétées brillamment en six langues et ensuite imprimées sur la plus haute montagne de papier du monde? Bien sûr que oui — nous savons que c'est le cas.

Enfin, mais plus urgent encore, est le problème de la réforme financière. L'ONU traverse actuellement une crise financière. Il est intolérable que des États Membres puissent être représentés sans régler leur contribution. Les contributions devraient être versées rapidement et intégralement, et les arriérés devraient être réglés. Cette mesure doit cependant être prise tout en veillant particulièrement à l'efficacité et à la modernisation du barème des quotes-parts afin qu'il traduise la capacité variable des Membres de s'acquitter de leurs contributions.

Je reconnais avec le Secrétaire général qu'il conviendrait de tenir une session extraordinaire de l'Assemblée générale l'année prochaine pour examiner ces questions.

Je pose ces questions parce qu'elles appellent des réponses. Je dirais que certaines sont controversées, mais il faut maintenant y répondre franchement et honnêtement parce que le monde a tout autant besoin de l'ONU aujourd'hui qu'il en avait besoin dans le passé; mais il a besoin d'une ONU qui fonctionne; d'une ONU qui utilise les moyens d'aujourd'hui pour satisfaire les besoins de demain; d'une ONU qui prouve sa valeur aux contribuables de tous nos pays, car c'est avec leur argent que les quotes-parts sont réglées à l'ONU.

Ce faisant, il serait possible d'obtenir et de justifier un appui populaire pour notre Organisation.

Aujourd'hui, nous éprouvons des difficultés que nous devons surmonter. Pendant cette célébration, il faut espérer que nous trouverons la volonté nécessaire à cette fin.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Premier Ministre et First Lord of the Treasury du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de sa déclaration.

S. E. le Très Honorable John Major, M. P. Premier Ministre et First Lord of the Treasury du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. le Très Honorable Sher Bahadur Deuba, Premier Ministre du Royaume du Népal

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. le Très Honorable Sher Bahadur Deuba, Premier Ministre du Royaume du Népal.

S. E. le Très Honorable Sher Bahadur Deuba, Premier Ministre du Royaume du Népal, est escorté à la tribune.

M. Deuba (*interprétation de l'anglais*) : À cette noble assemblée de chefs d'État et de gouvernement, au Secrétaire général, aux distingués représentants, et à vous-même, Monsieur le Président, je transmets les salutations du Gouvernement et du peuple du Népal, ainsi que les meilleurs vœux de succès de Sa Majesté le Roi Birendra Bir Bikram Shah Dev pour les travaux de l'Assemblée générale à sa cinquantième session.

À cette occasion historique, je commencerai par réitérer le profond et respectueux attachement de mon pays à l'égard des buts et principes consacrés dans la Charte des Nations Unies, dont les idéaux de paix, de justice et de progrès continuent de nourrir les espoirs de l'humanité. Pour un pays où est né Bouddha, le plus grand apôtre de la paix et de la non-violence depuis plus de 2 500 ans, ces idéaux, de pair avec la notion de tolérance, de compréhension et d'égalité, sont des valeurs qui sont enracinées au plus profond de notre psyché et de notre culture nationales. C'est un hommage rendu à la vision des pères fondateurs de notre Organisation que de voir que les idées séminales qui ont guidé l'ONU au cours de son premier demi-siècle d'existence nous préparent également au second.

Sir Anerood Jugnauth (Premier Ministre de Maurice), Vice-Président de l'Assemblée générale, assume la présidence.

La plus importante réalisation de notre Organisation a probablement été sa capacité de s'adapter aux conditions changeantes et de s'attacher à la poursuite de ses objectifs même en devant faire face à un environnement international inhospitalier. Par conséquent, il y a dans le monde d'aujourd'hui beaucoup plus de raisons d'espérer. Avec la fin de la guerre froide, le spectre d'une catastrophe nucléaire mondiale, qui hantait l'humanité depuis 1945, est devenu moins menaçant. L'odieuse pratique du colonialisme, qui jadis servait à justifier l'assujettissement des nations et des peuples n'est plus acceptable. Les nouveaux concepts de diplomatie préventive et de maintien international de la paix introduits par l'ONU, qui ont contribué à désamorcer les situations de crise sur le plan international et à préparer les conditions préalables au rétablissement de la paix, commencent à donner des résultats de plus en plus visibles dans les régions de la planète qui sont les plus sujettes aux conflits. De même, l'approche fonctionnelle adoptée par l'Organisation à l'égard de la paix a permis de fournir des secours économiques aux régions les moins privilégiées du monde et de rétablir la dignité humaine de catégories négligées de notre société mondiale.

Alors que cette réunion commémorative est l'occasion de trouver un réconfort dans ces réalisations, nous n'entendons pas médire des capacités de l'ONU en suggérant qu'il convient de faire bien plus encore à l'approche du prochain siècle. Bien que nous soyons actuellement enfermés dans un dilemme, d'un côté nos efforts tendant à instaurer un nouvel ordre mondial et de l'autre la conjoncture actuelle de désordre mondial, il est urgent de renforcer certains des mécanismes de l'Organisation pour répondre à une époque difficile. Il s'agit de l'élargissement du Conseil de sécurité, d'une gestion plus efficace du Secrétariat, et d'une démocratisation accrue des relations internationales par l'accroissement de l'autorité de l'Assemblée générale, véritable organe représentatif de l'ONU.

Il y a aussi une nécessité tout aussi évidente d'améliorer la coordination des activités entre notre Organisation et ses programmes, fonds, institutions spécialisées et autres institutions internationales de développement, en tenant compte en particulier de l'accroissement du rôle des mouvements locaux et communautaires. Depuis quelque temps, ces mouvements, qui s'intéressent en particulier aux questions relatives à l'environnement social, aux relations entre les sexes, et aux questions démographiques ainsi qu'aux droits de l'homme, sont devenus une force inter-

nationale en soi, et c'est donc à juste titre qu'ils attendent davantage de cette institution mondiale. Pour sa part, le Népal appuiera un examen coordonné des études visant au renforcement de l'Organisation, en particulier les mesures de nature à la libérer des caprices de sa base financière incertaine.

Depuis que le Népal s'est joint à l'ONU, il a appuyé les initiatives de maintien et de rétablissement de la paix de l'Organisation et y a participé. Nous maintiendrons nos efforts en ce sens, et nous avons hâte de prendre part à la nouvelle initiative portant création d'une force de réserve de l'ONU conçue pour lui permettre de répondre opportunément à toute demande d'aide.

Le Népal ne voit rien qui puisse se substituer à l'Organisation, qui est à la fois robuste et soucieuse des besoins de sécurité mondiale et du progrès de chacun de ses Membres. L'implication actuelle de l'Organisation dans de nombreux nouveaux conflits civils et régionaux a ralenti ses activités de développement. Les fameux dividendes de la paix de l'après-guerre froide brillent toujours par leur absence, et la situation des pays les moins développés et sans littoral continue de se dégrader. Il serait regrettable que les choses soient laissées dans leur état actuel, en particulier lorsque les pays en développement, dont la base économique est fragile, sont tenus de satisfaire seuls les mécanismes du marché qui leur sont imposés.

Aujourd'hui, les nations aspirent à un développement social et économique dans le cadre d'une liberté politique et d'une justice permettant le respect des droits des individus de vivre dans la dignité. Il ne suffit donc pas aux gouvernements de louer ces principes; ils doivent passer aux actes en soulageant les individus des épreuves que leur infligent les dures conditions économiques et en leur garantissant la stabilité politique pour leur permettre de jouir des fruits de la liberté et de la prospérité.

L'Organisation des Nations Unies illustre un rêve global et n'a pas d'équivalent pour répondre aux aspirations des hommes et des femmes partout dans le monde. C'est le rêve d'un monde dans lequel les puissants et les nantis sont à l'aise avec leur pouvoir et cherchent à agir avec assurance et magnanimité. C'est le rêve d'un monde dans lequel les faibles et les moins fortunés peuvent se sentir en sécurité en aspirant à oeuvrer pour qu'une plus grande harmonie règne sur la scène internationale. Pour cette vision collective de notre monde, nous, au Népal, demeurons engagés à défendre les idéaux des Nations Unies.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Premier Ministre du Royaume du Népal.

S. E. le Très Honorable Sher Bahadur Deuba, Premier Ministre du Royaume du Népal, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. le Très Honorable Hubert A. Ingraham, M. P., Premier Ministre du Commonwealth des Bahamas

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. le Très Honorable Hubert A. Ingraham, Premier Ministre du Commonwealth des Bahamas.

S. E. le Très Honorable Hubert A. Ingraham, M. P., Premier Ministre du Commonwealth des Bahamas, est escorté à la tribune.

M. Ingraham (*interprétation de l'anglais*) : Cinquante années se sont écoulées depuis ce jour historique où les nations se sont rassemblées en vue de s'unir pour faire face aux préoccupations touchant à la condition humaine. Un demi-siècle plus tard, nous avons l'occasion d'examiner jusqu'à quel point l'Organisation des Nations Unies a réalisé ses objectifs.

Au cours de ces 50 années d'existence, l'ONU a acquis une grande expérience dans pratiquement tous les domaines de la vie, et cette expérience a servi aux nations dont les préoccupations s'inscrivent dans le cadre des buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

Notre thème, «Nous, peuples des Nations Unies ... unis pour un monde meilleur», souligne le fait que les peuples et la condition humaine demeurent la plus haute priorité de notre civilisation.

Les Bahamas s'honorent d'être un Membre à part entière de l'ONU, qui s'acquitte de sa contribution et qui s'estime satisfait de ses services. Nous souhaitons à tous les États frères de jouir comme nous en avons le privilège, des dividendes qu'apportent un engagement ferme en faveur de la démocratie parlementaire et une situation à l'abri des troubles, de la tyrannie et du génocide. Nous souhaitons en outre à tous les États Membres de cette Organisation de se libérer des fléaux sociaux de la pauvreté, de la maladie et du chômage, qui sont le ferment de la misère.

L'Organisation des Nations Unies est née des ruines de la guerre et de la détermination des grandes puissances d'alors à protéger le monde contre une résurgence du mépris pour la vie et les biens, conséquence des deux guerres mondiales de la première moitié de ce siècle. Cinquante ans après, le monde se trouve dans une situation différente. Les grandes puissances de 1945 ont été rattrapées sur le plan de la puissance économique par de nouveaux pays, y compris les vaincus des guerres mondiales et d'autres États, dont certains n'avaient pas encore atteint la maturité politique en 1945.

Aujourd'hui, nous sommes davantage menacés par des conflits régionaux que par un affrontement mondial et, le plus souvent, les menaces ne viennent pas d'États souverains mais de l'intolérance religieuse et raciale, de la haine ethnique, des cartels du crime international, des catastrophes naturelles et du développement mal maîtrisé.

En fait, alors que nous célébrons notre cinquantième anniversaire, nous devons faire face réellement à la menace d'une nouvelle guerre dans laquelle nous sommes tous engagés. Il s'agit de la guerre menée pour la défense de l'environnement, sujet particulièrement préoccupant pour les petits États insulaires comme les Bahamas — un écosystème à base de services, fragile, formé d'un archipel, et qui a une importance écologique au niveau mondial.

Il est utile de donner la liste des nombreuses réalisations à mettre à l'actif des Nations Unies. Il faut noter les progrès considérables faits en matière de santé au plan mondial, y compris l'immunisation et la réduction de maladies, l'amélioration de la production et de la distribution alimentaire, l'amélioration des conditions de vie et d'habitation pour les pauvres et l'élévation des taux d'alphabétisation dans le monde. Il faut également relever les initiatives destinées à sauvegarder et promouvoir les droits des femmes et des enfants.

Dans notre région, où le trafic de drogues illicites et l'érosion insidieuse de la société par des cartels puissants de stupéfiants sont bien connus, nous apprécions pleinement l'importance du rôle que jouent les Nations Unies pour galvaniser le large soutien international dans la lutte contre les démons de l'avarice et de la mort.

En soutenant la démocratie, la liberté politique et le respect des droits de l'homme, l'Organisation des Nations Unies est devenue le champion de millions de personnes dans le monde. La démocratisation d'Haïti et le démantèlement de l'apartheid en Afrique du Sud ne sont pas seulement des victoires remarquables de l'esprit humain,

mais témoignent aussi des capacités de cette Organisation qui a réussi à influencer positivement sur le dénouement de crises apparemment insurmontables dans certains États Membres.

Là où le terrorisme, la tyrannie et le génocide ont été utilisés contre des individus, des États et des gouvernements, les Nations Unies ont renforcé leur détermination à prendre des mesures positives. Je voudrais exprimer ici ma reconnaissance aux Casques bleus et au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Leurs efforts inlassables pour répondre aux besoins urgents découlant des persécutions politiques, de la guerre civile et des conflits régionaux ont été considérables. Aujourd'hui, de plus en plus de personnes sont déplacées en raison de la famine, de catastrophes naturelles et de difficultés économiques, ce qui fait que les ressources des États d'accueil, tels que les Bahamas, sont sévèrement sollicitées. Il est opportun — et je le recommande — que cet organe revoie le mandat du HCR en vue de fournir une assistance à ceux qui sont affectés par ces facteurs de déplacement et de misère.

Les Bahamas sont heureuses de réitérer leur attachement au renforcement de cette Organisation. Nous souhaitons que les cinq prochaines décennies portent les fruits de notre thème d'aujourd'hui : « Nous, peuples des Nations Unies ... unis pour un monde meilleur ». Et à cet égard, nous souhaitons l'avènement d'un monde débarrassé du fléau du trafic illicite de stupéfiants et des fardeaux dus aux migrations incontrôlées, protégé par une meilleure prise de conscience quant à l'importance de l'environnement, renforcé par un taux d'alphabétisation plus élevé et de meilleures normes de santé dans tous les pays, soutenu par des États qui s'acquittent pleinement de leurs obligations financières et encouragé par le fait que chaque organe et chaque Membre de cette Organisation renforcera sa relation de symbiose au bénéfice de l'humanité. Enfin, nous espérons l'avènement d'un monde libéré de la pauvreté, des maladies, du chômage, du racisme, de la persécution religieuse, de la tyrannie et des troubles.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Premier Ministre du Commonwealth des Bahamas de sa déclaration.

*S. E. le Très Honorable Hubert A. Ingraham, M. P.,
Premier Ministre du Commonwealth des Bahamas, est
escorté de la tribune.*

**Allocution de S. E. la Bégum Khaleda Zia, Premier
Ministre de la République populaire du Bangladesh**

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. la Bégum Khaleda Zia, Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh.

*S. E. la Bégum Khaleda Zia, Premier Ministre de la
République populaire du Bangladesh, est escortée à la
tribune.*

La Bégum Zia (*parle en bengali; interprétation à partir d'un texte anglais fourni par la délégation*) : L'Organisation des Nations Unies vient d'avoir 50 ans. Nous célébrons cet anniversaire historique de la signature de la Charte des Nations Unies pour réaffirmer ses objectifs et raviver nos idéaux.

Alors que nous célébrons cet anniversaire, nous devrions nous arrêter un instant pour réfléchir aux circonstances qui ont motivé la création de l'Organisation, au milieu de ce siècle, après une terrible guerre mondiale. Le but était de « préserver les générations futures du fléau de la guerre », pour permettre à l'humanité de vivre dans la paix et la sécurité, avec pour objectif commun de rechercher les moyens d'assurer le développement et le progrès. L'Organisation des Nations Unies a connu sa part de réussites et d'échecs, mais on ne saurait l'abandonner car il n'y a pas d'autre choix.

Notre attachement à l'Organisation est indéfectible. Nous avons toujours soutenu et résolument observé le mandat des Nations Unies pour la paix et le développement. Alors que nous saluons le drapeau des Nations Unies et rendons hommage à ceux qui, porteurs de casques bleus, ont pour mission de maintenir la paix de par le monde, nous nous enorgueillissons d'être parmi les principaux fournisseurs de contingents répartis dans plusieurs régions de conflit. Nous sommes prêts à servir la cause des Nations Unies dans le cadre de forces de réserve étroitement liées aux systèmes d'alerte rapide et de prévention.

Le Bangladesh appuie sans réserve les réformes et la restructuration des principaux organes des Nations Unies. Alors que tant de dirigeants sont réunis ici pour réaffirmer solennellement leur attachement à la Charte des Nations Unies, il est paradoxal que des décisions cruciales touchant au destin de l'humanité soient prises par une poignée de pays.

Il est indispensable de renforcer la primauté du droit pour assurer la sécurité des petits États faibles. Il n'en est que plus pertinent d'accroître le rôle de la Cour internationale de Justice et sa contribution. Il importe par consé-

quent de prendre des mesures contraignantes eu égard à la juridiction ou à l'arbitrage de la Cour internationale de Justice ou encore à la médiation d'une tierce partie.

Alors que nous sommes réunis ici pour célébrer la création de l'Organisation, 40 millions de personnes connaissent dans mon pays pauvreté et destruction du fait que l'Inde nous prive de notre juste part des eaux du Gange en procédant à leur détournement unilatéral à Farakka. Alors que le retrait des eaux en saison sèche est à l'origine d'une aridité considérable, la libération de l'excès d'eau pendant la saison des pluies entraîne de graves inondations sur une vaste étendue du Bangladesh. Outre des pertes colossales en termes économiques, cette situation occasionne une importante dégradation de l'environnement et de l'écologie.

Le barrage de Farakka est devenu, pour nous, une question de vie et de mort. En raison du blocage, en amont, du flux naturel des eaux, un processus de désertification est visiblement en cours dans le nord et l'ouest du Bangladesh. La végétation s'amenuise, la salinité se propage dans le sud, risquant de ruiner l'industrie et l'agriculture. Les ressources en poisson et en bétail sont menacées. D'innombrables citoyens qui exerçaient diverses professions et dont les moyens d'existence dépendaient de la rivière Padma sont aujourd'hui au chômage. Nombre d'entre eux ont dû quitter leurs foyers et leurs terres. Alors que le monde entier se dit préoccupé par l'environnement et les droits de l'homme, une grande partie de la population du Bangladesh est poussée au seuil de la pauvreté et de la destruction. Il s'agit là d'une violation flagrante des droits de l'homme.

En 1993, j'ai évoqué ce problème aigu devant l'Assemblée. Malheureusement, malgré tous nos efforts, la situation n'a pas évolué. Je voudrais donc lancer un appel à vous tous, ici réunis, pour que vous nous aidiez à régler ce problème.

Lorsqu'on regarde le monde actuel et qu'on voit les nombreux conflits, grands et petits, les agressions perpétrées contre les petits États, les conflits génocidaires, les opérations de nettoyage ethnique et le déni du droit des petits pays riverains à utiliser les eaux de fleuves communs, on comprend que beaucoup soient fondés à remettre en question la justification de l'Organisation mondiale.

En dépit de ces revers, l'humanité n'a pas été en mesure de se doter d'une instance plus efficace. Le cinquantième anniversaire est donc l'occasion idéale de faire le bilan des réalisations des Nations Unies et de se tourner résolument vers l'avenir — vers une Organisation renforcée,

revitalisée, harmonisée et démocratisée qui soit apte à relever les défis du prochain millénaire.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh de sa déclaration.

S. E. la Béguem Khaleda Zia, Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh, est escortée de la tribune.

Allocution de S. E. M. Klaus Kinkel, Vice-Chancelier et Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Klaus Kinkel, Vice-Chancelier et Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne.

S. E. M. Klaus Kinkel, Vice-Chancelier et Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne, est escorté à la tribune.

M. Kinkel (*parle en allemand; interprétation à partir d'un texte anglais fourni par la délégation*) : Il y a 50 ans, les représentants de 51 nations, réunis à San Francisco pour créer l'Organisation des Nations Unies, ont lancé au monde un message en faveur de la raison, de la solidarité et porteur d'espoir. C'est ce même message qui nous amène ici aujourd'hui.

En nous tournant vers le passé, force est de reconnaître que, malheureusement, l'histoire ne suit pas toujours le droit chemin de la raison, mais qu'elle nous offre les moyens de progresser qui, parfois, semblent relever du miracle.

Le cadeau le plus précieux a été la chute du mur de Berlin et des barbelés en Allemagne et dans l'Europe entière. La fin de l'affrontement Est-Ouest a libéré le monde de la crainte d'un enfer nucléaire. Elle nous a libérés du fardeau de la course aux armements et a donné à toutes les nations de nouvelles possibilités — dans les domaines de l'autodétermination, de la coopération pacifique et du développement économique mondial soutenu. Cependant, nombre des nouveaux espoirs de paix soulevés par ces possibilités ne se sont toujours pas matérialisés. Et surtout, nous avons été incapables de réduire le fossé entre le Nord et le Sud, entre les riches et les pauvres.

Aujourd'hui, au seuil d'un nouveau millénaire, nous devons tirer les vraies leçons de l'expérience acquise au cours des 50 dernières années. Nous ne pouvons pas

changer les choses du passé, mais nous pouvons faire mieux à l'avenir. Nous devons influencer et façonner les perspectives d'avenir. Quel est l'enjeu? Rien moins que de maintenir la Terre habitable pour nos enfants et petits-enfants; de veiller à ce que 8 ou 10 milliards d'hommes et femmes puissent vivre dans des conditions humaines.

L'astronaute allemand Thomas Reiter et son collègue russe ont fait, le week-end dernier, une promenade de cinq heures dans l'espace. «La Terre est d'une beauté incroyable», ont-ils déclaré ensuite. Je pense qu'il nous incombe de faire en sorte que la Terre continue d'être d'une beauté incroyable.

Jamais il n'a été aussi évident que le seul choix offert à l'humanité est de gagner ensemble ou de perdre ensemble. C'est pourquoi nous devons renouveler et renforcer le pacte de San Francisco, le pacte pour la paix, les droits de l'homme et le développement, pour la survie commune de la race humaine.

L'humanité ne pourra survivre que si elle s'oriente à l'aide d'une telle boussole. Pour le monde, il n'existe pas d'autre choix que les Nations Unies.

C'est le fait véritablement important que nous devons comprendre en cette année du jubilé de l'Organisation mondiale. Alors seulement trouverons-nous également la force de procéder aux réformes nécessaires. Ces réformes doivent réussir maintenant. L'ONU doit surmonter sa crise financière et structurelle. Cependant, pour le faire, elle a besoin de notre appui, et non pas seulement de critiques destructrices.

Réglons pacifiquement nos conflits. La paix doit finalement être rétablie en ex-Yougoslavie. Rassemblons et détruisons les armes de destruction massive et les autres armes, telles que les mines antipersonnel, qui, jour après jour, tuent ou estropient des civils innocents, y compris, malheureusement, nombre de femmes et d'enfants.

Nous ne devons pas permettre que des individus soient assassinés, torturés, violés, persécutés et déplacés en raison de leur race, de leur croyance ou de leurs convictions politiques.

Rassemblons nos forces pour réaliser le progrès économique et social des nations dans un nouveau partenariat de développement. Partout dans le monde, les enfants doivent être immunisés contre la maladie et être en mesure d'aller à l'école. Protégeons la terre, les océans et les fleuves contre la pollution.

Enfin, versons nos contributions, sans lesquelles l'ONU ne peut remplir ses fonctions vitales. Ici, je voudrais expressément féliciter le Président Clinton des États-Unis et d'autres orateurs de ce qu'ils ont dit à cet égard hier.

Depuis la deuxième guerre mondiale, l'Allemagne a embrassé la cause de la paix et des droits de l'homme. Nous avons lié notre destin à celui d'une Europe unie et nous avons participé à la campagne mondiale contre la pauvreté et le sous-développement. La fin du conflit Est-Ouest nous a offert le cadeau unique de la réunification. En conséquence, nous avons une responsabilité spéciale à assumer à l'égard des préoccupations de l'Organisation mondiale.

L'ONU peut continuer de compter sur l'Allemagne.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Vice-Chancelier et Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne de sa déclaration.

S. E. M. Klaus Kinkel, Vice-Chancelier et Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Désiré Vieyra, Ministre d'État chargé de la coordination de l'action gouvernementale du Bénin

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Désiré Vieyra, Ministre d'État chargé de la coordination de l'action gouvernementale du Bénin.

S. E. M. Désiré Vieyra, Ministre d'État chargé de la coordination de l'action gouvernementale du Bénin, est escorté à la tribune.

M. Vieyra : Il m'est très agréable de prendre part à la présente réunion spéciale commémorative du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, et d'exprimer la reconnaissance du peuple et du Gouvernement du Bénin à ces hommes et femmes dont l'historique vision a permis, à travers la création de l'Organisation des Nations Unies, de jeter les fondements de l'ordre légal international le 26 juin 1945 à San Francisco.

C'est le moment de rendre un hommage mérité aux Secrétaires généraux successifs de l'ONU, dont la détermination et le dévouement à la cause de la paix et du progrès de l'humanité ont contribué au triomphe d'idées généreuses,

ainsi qu'au collectif du personnel du Secrétariat pour son engagement et son dynamisme.

Je tiens tout particulièrement à féliciter, M. Boutros Boutros-Ghali, premier fils du continent africain à occuper les fonctions aussi astreignantes qu'exaltantes de Secrétaire général, pour son courage et son humanisme qui forcent l'admiration de tous.

Le Président assume à nouveau la présidence.

Au Bénin, où depuis 1990 prévalent les valeurs de la démocratie et du pluralisme politique, nous avons donné à l'événement toute l'importance qu'il mérite, prenant en compte ainsi l'espoir des peuples du monde entier en la capacité de l'Organisation des Nations Unies de relever les défis majeurs auxquels l'humanité est confrontée. Pour nous, cette célébration est l'occasion, au-delà des festivités et des manifestations diverses, de procéder à une évaluation des 50 années de fonctionnement de l'Organisation, en vue de la rendre plus utile et plus performante.

Malgré la longue période de tension et de rivalités planétaires de la guerre froide, heureusement révolue, l'Organisation universelle a su résister à l'épreuve du temps et a su prendre, au cours de ce siècle tourmenté, des initiatives significatives. Les États continuent d'y échanger leurs vues sur des questions très variées portant sur tous les secteurs de l'activité humaine.

L'Organisation des Nations Unies, au moment où elle franchit le cap du demi-siècle, doit s'engager avec détermination dans la lutte contre la pauvreté, et à cet égard nous ne pouvons que nous féliciter qu'au Sommet mondial pour le développement social l'on ait enfin renversé une proposition sacro-sainte qui voulait qu'on ne puisse faire que le social de son économie. À présent, nous ferons l'économie de notre social.

Dans ce cadre, je me félicite de la proclamation de 1996 en tant qu'«Année internationale pour l'élimination de la pauvreté». Le Bénin s'emploie aujourd'hui, avec l'aide de ses partenaires du développement, à réduire le taux de mortalité infantile et maternelle, ainsi qu'à faire reculer l'analphabétisme, en mettant un accent particulier sur la santé et l'éducation.

Pour que l'Organisation soit toujours à même de servir les peuples du monde et qu'une paix durable puisse être réalisée, nous devons renforcer ses capacités en matière de prévention des conflits, de maintien et de consolidation de la paix, et lui donner les moyens de l'accomplissement de

sa mission. Je suis d'avis que l'action de nos gouvernements ne peut aboutir sans l'appui de l'ensemble des membres de la communauté internationale, y compris la société civile, le secteur privé et les organisations non gouvernementales.

Nous devons également soutenir le rôle essentiel de l'Organisation dans la mobilisation de l'assistance en faveur du bien-être de l'humanité. Il est notamment de notre intérêt de lui permettre de s'atteler effectivement à résoudre des problèmes spécifiques des pays en développement, en particulier d'Afrique et des pays les moins avancés, dont le redressement nécessite des efforts et des ressources importantes.

En effet, l'Afrique malgré ses ressources humaines et ses immenses potentialités économiques, est minée et ruinée par des maux divers. Et c'est consciente de l'ampleur des défis à relever, individuellement et collectivement, que l'Organisation de l'unité africaine a adopté à Abuja la résolution devant aboutir à terme à la création de la Communauté économique africaine, en vue de l'intégration des fragiles économies de ses membres. La concrétisation de cette résolution ne peut aboutir sans le soutien sans faille de l'Organisation des Nations Unies.

Pour aider à l'accélération du développement de ce continent mille et mille fois spolié et pillé, il y a lieu de mettre en place sans tarder une sorte de Plan Marshall que certains chefs d'États africains, celui du Bénin en tête, ne cessent de réclamer.

Je considère que ce plan Marshall devra être l'aboutissement de la trame des dispositions à prendre par la communauté internationale aux fins non seulement du respect des engagements pris à l'égard de l'Afrique dans le cadre des sommets et conférences organisés sous l'égide des Nations Unies depuis le début de cette décennie, mais aussi de la mise en oeuvre de l'Agenda pour le développement.

En 1945, Franklin Delano Roosevelt, s'adressant à ses pairs, déclarait :

«Amis, le but c'est la paix; et pas seulement la fin de cette guerre : la fin du temps où éclatent des guerres.»

Le monde a certes évolué, mais la Charte des Nations Unies n'a rien perdu de son actualité. C'est dire que nous restons confiants en la capacité de l'Organisation à traduire dans les faits les aspirations de tous les peuples pour un monde de solidarité, de justice et de paix.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Ministre d'État à la coordination de l'action gouvernementale du Bénin de sa déclaration.

S. E. M. Désiré Vieyra, Ministre d'État à la coordination de l'action gouvernementale du Bénin, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. Datuk Abdullah bin Hadji Ahmad Badawi, Ministre des affaires étrangères de la Malaisie

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Datuk Abdullah bin Hadji Ahmad Badawi, Ministre des affaires étrangères de la Malaisie.

S. E. Datuk Abdullah bin Hadji Ahmad Badawi, Ministre des affaires étrangères de la Malaisie, est escorté à la tribune.

M. Abdullah (*interprétation de l'anglais*) : L'Organisation des Nations Unies a 50 ans aujourd'hui. Elle reste cependant une Organisation en proie aux problèmes, tant de fond que structurels. L'ONU a beaucoup fait par le passé, mais ces dernières années la confiance en sa capacité de s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées par la Charte a diminué.

Si l'on veut que l'ONU entre dans le prochain millénaire tout en restant pertinente au regard des besoins de ses Membres et de la communauté internationale et qu'elle traite de façon complète les questions liées à la guerre et à la paix, à la croissance économique et à la «gouvernance» responsable, alors le rétablissement de la confiance dans l'ONU et le rehaussement de son image doivent rester sa tâche et sa responsabilité premières. Nous avons le droit d'attendre des Nations Unies qu'elles réalisent cet objectif, mais nous avons en même temps la responsabilité incontestable de lui accorder notre soutien et de lui prouver notre attachement.

La Malaisie est fermement convaincue que l'ONU devrait être l'organe propre à promouvoir le mondialisme et le pluralisme. Elle doit se placer clairement du côté des valeurs universelles en luttant contre le génocide et l'agression. Alors que le monde approche du prochain millénaire, les Nations Unies doivent continuer d'appuyer la lutte de l'humanité en vue de l'élimination de l'arme nucléaire et des autres armes de destruction massive. Mais avant tout, les essais nucléaires doivent cesser immédiatement.

La paix et la sécurité ne peuvent s'édifier uniquement sur la réduction des armements. Le développement centré sur l'élimination de la pauvreté et la suppression des entraves à la prospérité mondiale doit rester la tâche et la responsabilité premières des Nations Unies. Dans ce rôle, les Nations Unies ne doivent pas devenir l'instrument utilisé pour sanctionner les pays en développement tout en permettant qu'une poignée de pays puissants mènent une politique du pouvoir et exercent une domination mondiale.

Le leitmotiv du débat général de la cinquantième session de l'Assemblée générale et de cette réunion depuis hier est la «réforme», l'accent étant mis sur la réforme des Nations Unies. À notre avis, il est nécessaire de mettre en place un programme complet de réforme du système multilatéral. Il est d'ailleurs opportun que nous définissions un nouveau cadre pour le multilatéralisme du XXIe siècle. Ce programme devrait englober les organes principaux des Nations Unies, y compris le Conseil de sécurité et la Cour internationale de Justice, de même que les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce.

Ce programme doit également reconnaître la contribution et le rôle importants de la science et de la technique, du milieu des affaires et des organisations non gouvernementales. Ils ont enrichi le multilatéralisme, contribué au maintien de la paix et de la sécurité internationales et favorisé le progrès économique et social de tous les peuples.

Les scientifiques et les hommes d'affaires ont énormément contribué à la création d'un village planétaire. Ils ont établi un réseau de superautoroutes de l'information et ont facilité les flux financiers et commerciaux, qui ont rendu les frontières poreuses. Maintenant que les scientifiques nous ont fait entrer dans l'ère de l'espace cybernétique, il nous faut mettre en place un code de conduite régissant les courants de l'information. Les Nations Unies doivent être à l'avant-garde de la coopération dans l'espace cybernétique afin d'y garantir la pleine participation de la communauté internationale.

Mais en même temps, les activités actuelles des Nations Unies souffrent du fait de contraintes financières. Les contraintes financières ont mis en action un processus qui conduit à réduire considérablement les dépenses consacrées au développement de façon arbitraire et hâtive. Tout en nous félicitant de la convocation d'une session extraordinaire d'urgence pour faire face à cette question, nous voudrions lancer un appel à tous les États Membres pour qu'ils honorent leurs engagements en payant leurs contributions intégralement et à temps.

Des changements institutionnels appropriés sont nécessaires pour atteindre ces objectifs. Il faut notamment commencer par démocratiser le Conseil de sécurité grâce à l'élargissement de sa composition et à un examen du droit de veto en vue de son élimination. Deuxièmement, l'Assemblée générale doit jouer le rôle qui lui revient en tant qu'instance au sein de laquelle l'égalité souveraine est de rigueur, notamment pour ce qui est de fournir une orientation politique au Conseil de sécurité. Le Conseil de tutelle pourrait être démantelé. Troisièmement, les institutions de Bretton Woods doivent retrouver leur rôle d'origine et intégrer les nouvelles puissances sur la scène géo-économique. Quatrièmement, la Cour internationale de Justice doit être revitalisée et sa composition modifiée; il convient notamment de ne plus allouer automatiquement des sièges aux puissances détentrices du droit de veto.

Même si les pays reconnaissent la réalité de la politique du pouvoir et de ses applications, en particulier dans le contexte bilatéral, une fois réformée et restructurée, l'Organisation des Nations Unies ne doit plus être l'instrument d'un pays quelconque, quelle que soit sa puissance. L'humanité doit trouver secours et soutien dans cette institution mondiale, qui doit devenir l'instrument véritable de la promotion du multilatéralisme.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères de la Malaisie de sa déclaration.

S. E. Datuk Abdullah bin Hadji Ahmad Badawi, Ministre des affaires étrangères de la Malaisie, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Amre Moussa, Ministre des affaires étrangères et Envoyé spécial du Président de la République arabe d'Égypte

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Amre Moussa, Ministre des affaires étrangères et Envoyé spécial du Président de la République arabe d'Égypte.

S. E. M. Amre Moussa, Ministre des affaires étrangères et Envoyé spécial du Président de la République arabe d'Égypte, est escorté à la tribune.

M. Moussa (*interprétation de l'arabe*) : J'ai l'honneur de prononcer l'allocution suivante au nom du Président Hosni Moubarak, Président de la République arabe d'Égypte.

Il y a 50 ans, l'Égypte et 50 autres pays ont assisté à la naissance de l'Organisation des Nations Unies et à l'avènement d'un nouvel ordre international fondé sur les principes et les objectifs de la Charte que nous avons signée à San Francisco. L'un de ses principaux objectifs était de préserver les générations futures du fléau de la guerre qui s'était manifesté avec la tragédie de la seconde guerre mondiale. Il s'agissait aussi de réaliser la justice, l'égalité, la prospérité économique, le progrès social, de garantir la souveraineté des États et de répondre aux aspirations des peuples à la liberté et à l'autodétermination.

Aujourd'hui, nous sommes réunis ici pour célébrer le cinquantième anniversaire des Nations Unies. C'est une occasion unique pour nous de faire le bilan de nos succès et de nos échecs. C'est l'occasion de tirer les leçons de l'expérience et de tracer ensemble la voie que nous emprunterons à l'avenir.

La préservation même, dans la mesure du possible, des principes et objectifs de la Charte est, en soi, un accomplissement. La Charte, aujourd'hui encore, reste fidèle à ses objectifs, réaliste dans son expression et claire dans ses principes. Il faut bien reconnaître à son crédit que l'Organisation des Nations Unies a été source d'espoirs, un porte-flambeau et un facteur constructif.

Nous appuyant sur la Charte nous avons, dans le cadre des Nations-Unies, réalisé la décolonisation et mis fin à la discrimination sous sa forme la plus brutale. Nous avons pu promouvoir de nouvelles théories de développement économique et social et renforcer l'action internationale dans des domaines extrêmement variés — agriculture, industrie, science, santé, environnement et autres. Ensemble, nous avons entrepris d'organiser les activités internationales, sur terre, dans les airs et les océans.

Ne soyons pas injustes envers l'histoire de ces 50 dernières années. Nous avons beaucoup accompli. Cependant, ce brillant tableau s'estompe quelque peu sous de lourds nuages menaçants. N'est-il pas ironique en effet qu'au moment où nous célébrons son cinquantième anniversaire l'Organisation des Nations Unies est au bord de la faillite?

Toutefois, ce n'est pas là seulement que réside la tragédie. La véritable tragédie, c'est qu'en dépit du succès que nous avons remporté en matière de décolonisation, l'hégémonie et les politiques d'agression continuent de hanter la scène internationale. Nous avons eu beau mettre fin à l'apartheid, les pratiques de discrimination raciale et de l'intolérance religieuse persistent encore dans de

nombreuses parties du monde. Bien que nous ayons réussi à promouvoir des théories sur le développement, l'écart grandit entre le Nord et le Sud — écart qui augure de déséquilibres économiques et de la division du monde, pour les décennies à venir, entre riches et pauvres, entraînant ainsi la migration, la discrimination, le terrorisme, les maux sociaux et une myriade d'autres conséquences politiques négatives. En dépit des succès que nous avons remportés dans l'établissement de cadres politiques et en matière de sécurité aux niveaux international et régional, pour traiter de problèmes tels que le désarmement et les droits de l'homme, nous continuons d'assister à la prolifération des armes nucléaires et à la persistance de pratiques nucléaires, d'une part, ainsi qu'au manque de volonté et de fermeté pour faire face aux violations des droits de l'homme, d'autre part. En fait, c'est dans ces deux domaines particuliers — désarmement nucléaire et droits de l'homme — que les plus graves déséquilibres apparaissent dans l'ordre mondial actuel tout comme dans celui qui émerge. Très succinctement, nous pouvons résumer cela à la pratique du système du double critère.

Ces déséquilibres politiques et économiques ont entraîné un grave déséquilibre social qui, indubitablement, mènera à des aberrations psychologiques au niveau mondial qui auront une influence négative sur les générations futures.

Alors que nous célébrons 50 années d'ordre international et que nous nous rapprochons du début du XX^e siècle, l'humanité est assise sur un volcan qui commence à répandre sa lave.

Ne nous laissons cependant pas enliser dans le désespoir. Ne gaspillons pas nos réalisations scientifiques par notre mauvais comportement politique. Accroissons la crédibilité de l'ordre international, d'une façon qui inspire la confiance entre les peuples. Lorsque nous parlons de paix, songeons véritablement à la paix; lorsque nous parlons de développement, réalisons-le; lorsque nous parlons des droits de l'homme, évitons d'appliquer le système du double critère; et lorsque nous parlons du désarmement, n'exceptons personne.

Alors que nous regardons vers l'avenir, armons-nous de courage, d'intégrité et de fair-play; libérons-nous des partis pris et des discriminations. Alors que nous célébrons le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, n'éteignons pas les bougies mais allumons-les pour qu'elles éclairent la voie que nous devons emprunter en ces temps troublés et sombres pour parvenir à un avenir prospère et stable dans lequel la paix régnera suprême.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères et Envoyé spécial du Président de la République arabe d'Égypte de sa déclaration.

S. E. M. Amre Moussa, Ministre des affaires étrangères et Envoyé spécial du Président de la République arabe d'Égypte, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Ernesto Leal, Ministre des affaires étrangères du Nicaragua

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ernesto Leal, Ministre des affaires étrangères du Nicaragua.

S. E. M. Ernesto Leal, Ministre des affaires étrangères du Nicaragua, est escorté à la tribune.

M. Leal Sánchez (*interprétation de l'espagnol*) : L'Organisation des Nations Unies a surgi il y a 50 ans des décombres de la seconde guerre mondiale. En ce cinquantième anniversaire devra surgir une Organisation des Nations Unies régénérée, dont l'objectif principal sera non seulement comme le dit la Charte de «préserver les générations futures du fléau de la guerre», mais également de contribuer au développement pour éliminer la pauvreté qui accable nombre de nos pays.

Cette réunion commémorative ne doit pas se limiter à n'être qu'un anniversaire de plus pour notre Organisation. Elle doit marquer un pas important dans l'histoire de l'humanité. Les anniversaires peuvent n'être que de simples dates commémoratives si nous ne faisons rien de concret qui soit véritablement à la hauteur de nos aspirations.

C'est pourquoi, en cette occasion, nous devons commencer par nous engager fermement à consolider la paix, et c'est pourquoi, de cette instance qui a tant de fois été témoin des horreurs de la guerre et des souffrances humaines, je voudrais lancer un appel pour que soient désamorcés tous les conflits et tous les différends internationaux existants et potentiels dans tous les domaines.

Une nouvelle ère de paix dans le monde exige que l'Organisation des Nations Unies élabore un plan d'action avec l'entière participation du Secrétaire général, en vue de promouvoir, notamment, le règlement pacifique de tous les différends et de toutes les controverses qui subsistent encore et qui peuvent affecter la paix ou la sécurité internationale. Tout conflit qui sera réglé dans le monde sera une victoire de la paix.

Le meilleur hommage que nous puissions rendre à la Décennie des Nations Unies pour le droit international est de parvenir au centenaire des accords de paix de La Haye de 1899 — lorsque a été approuvée la Convention relative au règlement pacifique des différends internationaux — pénétrés d'une humanité où le dialogue l'aura emporté sur les divergences. Tous les États Membres doivent s'efforcer d'atteindre un monde libéré des différends et des conflits, pour arriver à cette troisième conférence de la paix qu'a mentionnée et proposée le Président de la Fédération de Russie, sans différends ni conflits, afin que nous entrions dans un XXIe siècle qui soit celui de la paix.

Le moment est également venu de respecter fidèlement l'engagement prévu dans la Charte de favoriser le progrès économique et social de tous les peuples du monde. Nous devons par conséquent lancer la plus grande opération de maintien de la paix des Nations Unies en plaçant l'être humain au centre du développement économique et social. Je tiens également à lancer un appel pour que l'on réoriente les structures de l'Organisation des Nations Unies vers le thème mentionné hier par le Premier Ministre du Japon : celui de la sécurité humaine.

Le développement doit être l'autre facette des 50 ans d'une Organisation des Nations Unies qui porte son regard vers le Sud, pauvre et sans ressources, pour que le XXIe siècle soit également celui du développement. Nous devons alors relever le grand défi consistant à traduire concrètement les résultats des conférences mondiales sur l'enfance, l'environnement, le développement, la population, les droits de l'homme et les femmes.

À l'instar de l'ONU, le Nicaragua, avec le soutien inestimable de l'Organisation, est lui aussi issu des cendres de la guerre. Nous progressons aujourd'hui avec succès vers un nouvel ordre de démocratie et de liberté, dans un esprit de réconciliation. Nous avons d'ores et déjà demandé à cette Organisation l'observation du processus électoral qui aura lieu l'année prochaine au Nicaragua.

Le Nicaragua est résolu également à continuer de participer aux décisions qui marquent la voie à suivre par cette Organisation. La démocratie est aujourd'hui une valeur universelle qui doit régir de façon permanente nos activités, et nous sommes conscients de ce que sans liberté rien ne sera possible.

Enfin, je suis d'avis que ce cinquantième anniversaire de l'ONU est l'occasion de réaffirmer notre attachement actif à la Charte des Nations Unies; d'oeuvrer à une ONU efficace, régénérée dans ses valeurs et réformée dans ses

structures; de consacrer véritablement les fameux «dividendes de la paix» au progrès des démocraties naissantes et des pays moins avancés; de renforcer la démocratie par les fruits du développement durable et de ne pas laisser seules les démocraties nouvelles ou restaurées dans leur difficile processus de transition; de faire de l'ONU un lieu de représentation universelle sans exclusion d'aucune sorte; de forger non seulement une diplomatie préventive, mais bien une véritable démocratie préventive qui contribue à anticiper les problèmes, à éliminer la pauvreté et à renforcer les institutions démocratiques; et de lancer une opération de paix, mais axée cette fois contre le trafic des stupéfiants et le terrorisme.

Je ne peux achever sans réaffirmer que si nous réussissons à résoudre pacifiquement les différends qui subsistent, et si nous faisons des Nations Unies une grande force en faveur du développement économique et social, nous aurons forgé pour le XXIe siècle une alliance indissoluble entre la paix et le développement.

Le Président (*interprétation de l'anglais*): Je remercie, le Ministre des affaires étrangères de la République du Nicaragua de sa déclaration.

S. E. M. Ernesto Leal, Ministre des affaires étrangères du Nicaragua, est escorté de la tribune.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Avant d'ajourner la séance, je souhaite informer les délégations que, compte tenu de l'heure tardive, il ne sera pas possible d'écouter tous les orateurs programmés pour la séance de ce matin. Les orateurs qui n'ont pu intervenir seront donc cet après-midi les premiers à prendre la parole dans leur ordre respectif.

Je demande à toutes les délégations d'être ponctuellement présentes à 15 heures afin que nous puissions commencer notre séance de l'après-midi à l'heure.

La séance est levée à 13 h 15.